

**Le Centenaire de SUISA** – Les compositrices et compositeurs, les musiciennes et musiciens le savent par expérience. On compose, écrit une nouvelle chanson et dès sa sortie, la mélodie à succès est copiée ou imitée. Le phénomène n'est pas nouveau et l'on pouvait déjà l'observer en 1923, lorsque la première société de gestion collective a été fondée en Suisse.

Andreas Wegelin, CEO [ARTICLE COMPLET suisablog.ch/fr/interne](https://www.suisablog.ch/fr/interne)

Actualités pour les membres de SUISA / Juin 2023

[SUISAblog.ch](https://www.suisablog.ch) | [suisa100.ch](https://www.suisa100.ch)

# SUISAinfo



Photo : La Poste Suisse SA

## Anniversaire

# 100 ans de SUISA

**SUISA, contraction de SUISSe Auteurs, compte 40 000 compositeurs/trices, paroliers/ères et éditeurs/trices de musique qui lui font confiance pour gérer leurs droits d'auteur. Cette année, la coopérative fait la rétrospective d'un siècle riche en événements pour la musique.**

TEXTE DE Manu Leuenberger

Aujourd'hui, le numérique est pratiquement partout, alors qu'en 1923, tout était encore principalement mécanique. L'évolution technologique n'a eu de cesse d'amener avec elle des ajustements de la loi sur les droits d'auteur. Ainsi, l'histoire mouvementée de SUISA commence peu après l'entrée en vigueur en 1922 de la première modification du droit d'auteur suisse de 1883.

Les compositeurs/trices et les musiciens/ennes craignaient que les automates à musique ne fassent concurrence à leurs performances live. Dès lors, la mission principale de MECHANLIZENZ SA, fondée en juin 1923, était d'octroyer des licences pour la production de supports sonores. Les vinyles n'en étaient qu'à leurs balbutiements, aussi, il était principalement question des boîtes à musique que l'on produisait surtout près d'Yver-

don et de Sainte-Croix pour exportation aux quatre coins du monde.

### Tout pour la musique

Un an plus tard, la GEFA, la société suisse pour les droits d'exécution, voit le jour. Après l'introduction de la nouvelle loi sur la gestion collective, la GEFA passe du statut d'association à celui de coopérative et entre en fonction au 1er janvier 1942 sous un nouveau nom : SUISSe Auteurs – ou, pour faire court, SUISA.

En 1946, le Conseil décide d'ouvrir un siège à Lausanne afin de mieux accompagner les membres et les clients/tes de Suisse romande. En outre, l'établissement de Lausanne devient un point de contact pour tous les cinémas, les producteurs/trices de film et les publicitaires de télévision de Suisse. La

même année, une petite équipe emménage dans la tour Bel-Air, le premier gratte-ciel de Suisse. En 1954, on déménage dans la future « Maison de la musique » de Lausanne. En 2002, une succursale est ouverte à Lugano pour les clients/tes et compositeurs/trices du Tessin.

### Une consommation de musique qui ne cesse de croître

Durant l'après-guerre, on consomme et compose de plus en plus de musique. Entre 1942 et 1960, le nombre de membres de SUISA est multiplié par trois. En 1958, MECHANLIZENZ SA est rattachée à SUISA tout en conservant dans un premier temps son indépendance juridique. C'est 22 ans plus tard que l'on décidera de la fusion totale des deux entités.

À partir de 1961, Ulrich Uchtenhagen prend en main le destin de SUISA et la dirige pendant 28 ans face à tous les changements de cette période de haute conjoncture. C'est lorsqu'il est aux commandes que naît le répertoire mondial des auteurs/trices et éditeurs/trices. SUISA est mandatée par la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) pour élaborer une « liste » de tous/tes les compositeurs/trices, paroliers/ères et éditeurs/trices de musique inscrits/tes auprès d'une société de droits d'auteur. C'est ainsi que voit le jour le répertoire CAE des Compositeurs, Auteurs et Éditeurs qui s'étend à de nombreux domaines tels que la musique, la littérature, le cinéma ou les arts visuels. Celui-ci compte très vite plus d'un million d'auteurs/trices et d'éditeurs/trices. →





Photo : Musée de l'Elysée, Lausanne, Collection iconographique vaudoise

Usine de phonographes et de gramophones Paillard de Sainte-Croix (VD). À partir de 1923, on y fabrique aussi la machine à écrire Hermes.



Photo : Anonyme, Tour Bel-Air à Lausanne, carte postale vers 1932, coll. Musée Historique Lausanne

En 1946, SUISA ouvre son siège en Suisse romande et emménage dans la tour Bel Air. Située dans le centre de Lausanne, elle est considérée comme le premier gratte-ciel de Suisse.

SUISA propose ce service de répertoire à toutes les sociétés de gestion collective du monde contre le paiement d'une licence d'utilisation. Depuis la fin des années 1990, le CAE est devenu l'IPI (Interested Parties Information) auquel peuvent accéder en ligne tous/tes les titulaires de droits du monde entier.

Dans les années 1960 et 1970, la relation de collaboration avec les utilisateurs/trices importants/tes tels que la SSR et l'industrie hôtelière est renforcée. La consommation accrue de musique et le nombre croissant d'œuvres déclarées rendent nécessaire la création d'une infrastructure informatique afin de traiter l'énorme quantité de données. En raison de la taille gigantesque des équipements informatiques à l'époque, SUISA fait construire son siège actuel sur la Bellariastrasse, à Zurich-Wollishofen, dans lequel elle emménage à l'automne 1968.

#### Encourager et négocier

À la fin des années 1980, la « Fondation SUISA pour la musique » voit le jour. Elle porte aujourd'hui le nom de FONDATION SUISA. C'est une initiative que l'on doit au compositeur et auteur romand Michel Bühler qui a eu l'idée d'une structure centrale pour soutenir la chanson. Ainsi, la mission de la Fondation SUISA consiste à subventionner la création musicale actuelle en Suisse et à l'étranger grâce à un budget annuel qui s'élève aujourd'hui à 2,5 millions de francs.

Le début de la vente de musique en ligne à la fin des années 1990 amène avec elle des transformations profondes et durables. En 2006, la Commission européenne cherche par une recommandation à obtenir la plus grande concurrence possible entre les sociétés pour ce qui est de l'administration des droits en ligne. Les titulaires doivent pouvoir choisir librement, dans un marché unique, au-delà de toute frontière territoriale, quelle société gèrera leurs droits. En conséquence, les grands éditeurs anglo-américains retirent aux sociétés de gestion européennes les droits de reproduction dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions contractuelles en octroyant eux-mêmes des licences spécifiques à la reproduction, y compris auprès des fournisseurs de musique en ligne. SUISA est la première société de gestion à développer un système permettant d'exclure la part des œuvres des grands éditeurs (« carve out ») et de calculer ainsi correctement les licences pour l'utilisation en ligne.

#### Une révision en appelle une autre

« La Suisse a-t-elle besoin d'une loi contre le téléchargement illégal de musique ? » Ce postulat de l'ancienne conseillère aux États Geraldine Savary va motiver en 2010 la dernière révision du droit d'auteur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2020. Par le biais de celle-ci, on essaye d'ancrer dans la loi la réalité du commerce en ligne. Toutefois, les intérêts des utilisateurs/trices et des acteurs/trices du secteur culturel divergent à de nombreux égards. Les consommateurs/trices obtiennent une position forte et défendent l'autorisation de faire des copies d'œuvres musicales à usage privé avec une rémunération assurée par la redevance sur les supports vierges. On

arrive alors à un compromis où chacun fait un pas vers l'autre. Depuis, la technologie a évolué à une vitesse vertigineuse : la musique est de plus en plus streamée. Une réglementation sur le téléchargement est certes arrivée, mais bien trop tard pour la musique, et également, dans une moindre mesure, pour les films.

Il ne fait aucun doute que cette révision du droit d'auteur suisse n'est pas la dernière ; elle sonne plutôt le début de la prochaine. Avec l'avancée rapide de la numérisation et l'avènement de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle ou le machine learning, les normes juridiques vont devoir faire l'objet d'un nouvel examen.

#### Un grand pas vers l'avenir

La direction actuelle de SUISA est en exercice depuis 2010. Le CEO Andreas Wegelin, son adjoint Vincent Salvadé ainsi que la COO et première femme au sein de la direction Irène Philipp Ziebold, ont non seulement pris en main le destin de SUISA, mais aussi fait avancer le renouvellement technologique des systèmes informatiques ainsi que la rationalisation et l'automatisation des processus.

Sans oublier que grâce à son infrastructure informatique savamment construite et constamment optimisée, SUISA est parfaitement équipée pour faire face à la concurrence internationale. En 2017, elle crée, avec l'organisation américaine des droits musicaux SESAC, la Joint



Photo : Comet Photoshopping GmbH, Weisslingen



Photo : André Melchior, Fotostiftung Schweiz

Le siège de SUISA depuis 1968. Dans les années 1960, SUISA a urgemment besoin de son propre bâtiment en raison entre autres de sa « centrale informatique à plusieurs millions ». À partir de décembre 1968, ce sera l'ordinateur IBM 360-30 de la coopérative qui traitera les factures. Dès le début des années 1970, on y compte six unités de traitement des données.



Venture Mint Digital Services SA, qui prend en charge depuis lors la facturation et l'administration au niveau international des licences de musique pour les fournisseurs en ligne. La même année est fondée la société SUISA Digital Licensing, sise au Liechtenstein, afin de s'occuper de l'octroi de licences aux plateformes en ligne internationales. Les deux entreprises proposent aussi leurs services à d'autres sociétés de gestions et éditeurs/trices de musique et ont accompagné l'année dernière les activités en ligne de plus de 22 sociétés de gestion et 4000 éditeurs/trices à travers le monde.

Qui aurait pu prédire cette transformation il y a 100 ans ? Et qui se risquerait à faire

un pronostic aujourd'hui ? L'utilisation de la musique est en évolution constante : elle va continuer à se délocaliser au profit d'Internet et l'octroi de licences pour la télévision ou les concerts ne se fera plus nécessairement selon un principe de territorialité, mais par celui qui proposera les meilleurs services aux conditions les plus avantageuses. SUISA est prête pour ces défis et remercie ses collaborateurs/trices d'hier et d'aujourd'hui, les compositeurs/trices, les paroliers/ères et les éditeurs/trices pour leur engagement et leur confiance. Ensemble, nous faisons vivre la musique depuis cent ans.



Photo : Noé Flum

SUISA fait sculpter par Peter Meister une fontaine en l'honneur du compositeur Othmar Schoeck, qu'elle offre ensuite à la ville de Zurich et ainsi au public. Schoeck fait partie des plus grands compositeurs de lieder du XXe siècle

Assemblée générale

# Une Assemblée générale spéciale en cette année d'anniversaire

Les 24 et 25 avril 2023, les membres du Conseil se sont réunis à Zurich. Les débats ont notamment porté sur les comptes annuels de l'année record 2022 et sur les prochaines élections. Les propositions du Conseil à l'attention de l'Assemblée générale de cette année ont été validées.

PAR Andreas Wegelin



Photo : Manu Leuenberger

SUISA célèbre son centenaire en 2023, notamment avec une Assemblée générale particulière organisée le vendredi 23 juin 2023 à l'Aura de Zurich.

Cette année, l'Assemblée générale de SUISA se tiendra le vendredi 23 juin 2023 à 15 heures à l'Aura de Zurich dans un format exceptionnellement allégé, mais avec un détail important : nous fêtons un anniversaire ! En effet, il y a tout juste cent ans, les auteurs/trices et éditeurs/trices de musique s'unissaient dans le but de faire valoir leurs droits collectivement. Aujourd'hui, ils y parviennent mieux que jamais. Une cérémonie et un accompagnement musical rendront hommage à ce centenaire. Vous trouverez les informations sur le 100<sup>e</sup> anniversaire de SUISA sur [www.suisa100.ch](http://www.suisa100.ch).

Après les affaires statutaires annuelles et le retour sur l'année record 2022, l'AG de cette année verra l'élection des nouveaux membres du Conseil, de la Commission de Répartition et des Œuvres ainsi que de la Commission de Recours.

**Nouvelles élections et contrat de réciprocité conclu avec la société sœur PRS**

La durée du mandat des membres du Conseil, de la Commission de Répartition et des

Œuvres ainsi que de la Commission de Recours est de quatre ans. Autant d'années depuis lesquelles les membres de ces organes n'ont pas été élus en bonne et due forme. De nouvelles élections sont donc prévues.

Rainer Bischof, Irene Kunzelmann et Marie Louise Werth, tous éminents membres de longue date, se retirent. Les trois candidates Chantal Bolzern (avocate), Tina Funk (éditrice) et Anna Murphy (autrice) se présentent aux nouvelles élections. De plus, l'élection de cinq nouveaux candidats et candidates est organisée pour pourvoir les postes vacants au sein de la Commission de Répartition et des Œuvres. Enfin, les membres de la Commission de Recours, créée il y a quatre ans, sont tous candidats à leur réélection.

Outre les élections, les votants seront également invités à se prononcer sur une proposition d'ordre international : à la demande de la société de gestion britannique PRS, le contrat de représentation réciproque entre celle-ci et SUISA sera révisé. Dans ce contexte, le Conseil propose à l'Assemblée générale de réduire la déduction socio-culturelle sur le ré-

pertoire de PRS, qui génère un chiffre d'affaires important, et d'être sur un pied d'égalité avec les autres sociétés européennes.

**Les membres votants sont les bienvenus**

L'Assemblée générale n'est ouverte qu'aux sociétaires de la coopérative, à savoir les membres ayant le droit de vote. Les personnes concernées recevront d'ici fin mai par courrier une invitation écrite accompagnée de documents d'inscription. L'invitation comprend le programme de la journée, y compris la cérémonie, ainsi que des informations supplémentaires sur les points à l'ordre du jour et les affaires à traiter lors de l'AG. Le talon

d'inscription pour l'AG et la célébration du centenaire est également inclus dans ces documents.

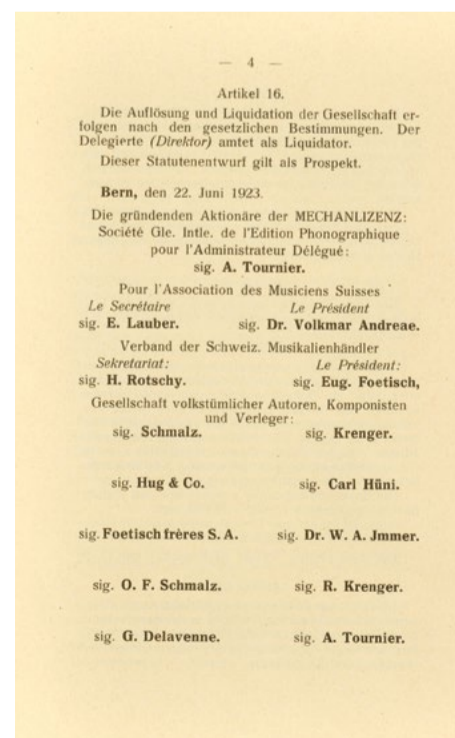
J'espère vous voir nombreux à l'Assemblée générale et me réjouis, ainsi que mes collègues Irène Philipp Ziebold et Vincent Salvadé et les collaboratrices et collaborateurs de SUISA, de pouvoir échanger avec vous à cette occasion.

VOYAGE DANS LE TEMPS

**Fondation de MECHANLIZENZ, 1923**

L'histoire proprement dite de SUISA commence le 22 juin 1923 avec la création de l'organisation antérieure MECHANLIZENZ SA. La loi sur le droit d'auteur, qui est entrée en vigueur la même année, a été l'élément déterminant de cette création.

La mission de MECHANLIZENZ consistait à octroyer des licences pour la production d'enregistrements sonores. Ce dont il était question, ce n'était pas avant tout des disques, qui n'en étaient qu'à leurs débuts en 1923, mais plutôt des boîtes à musique, qui étaient principalement fabriquées dans la région d'Yverdon et de Sainte-Croix et exportées dans le monde entier.





## Conseil de SUISA

# Les réunions du Conseil d'avril 2023

Les 24 et 25 avril 2023, les membres du Conseil se sont réunis à Zurich. Les débats ont notamment porté sur les comptes annuels de l'année record 2022 et sur les prochaines élections. Les propositions du Conseil à l'attention de l'Assemblée générale de cette année ont été validées.

TEXTE DE Noah Martin

Fin avril, le Conseil et ses commissions se sont réunis pour l'avant-dernière fois dans leur composition actuelle. En effet, le Conseil se séparera de trois membres de longue date en juin 2023 et proposera trois candidats hautement qualifiés à l'Assemblée générale. Comme chaque année, la réunion d'avril a été consacrée aux comptes annuels et à la prochaine Assemblée générale. Cette année sera toutefois un peu différente : la coopérative SUISA fête ses 100 ans d'existence !

## Comptes annuels et répartition complémentaire

Le rapport de gestion 2022 ne change pas seulement de mise en page, mais aussi de contenu. Les revenus de l'activité principale ont atteint un niveau record en 2022, SUISA ayant généré quelque CHF 157,5 millions provenant des recettes de droits d'auteur. Les répercussions de la pandémie sur les droits d'exécution, qui se ressentaient encore en 2022, ont été compensées entre autres par l'augmentation des recettes en ligne. Les coûts effectifs (sans tenir compte des pertes sur titres non réalisées) ont quant à eux été limités à environ CHF 31,2 millions (8,8% de moins que dans le budget). Le Conseil a approuvé à l'unanimité les comptes annuels et les bilans 2022 de la coopérative SUISA et du groupe SUISA à l'attention de l'Assemblée générale.

SUISA a toutefois connu une mauvaise année en bourse. Les revenus des titres utilisés habituellement pour couvrir les frais d'administration ne se sont pas concrétisés. Au lieu de cela, SUISA a dû utiliser les obligations consécutives aux décomptes libérés en 2022 (argent qui ne peut pas être réparti en raison de l'absence de déclarations d'œuvres, de documentation, etc.) pour atteindre son objectif. Le Conseil a néanmoins décidé de faire bénéficier les ayants droit d'une répartition complémentaire de 1,75% sur tous les

décomptes réguliers à payer en 2023 ainsi qu'aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2024, en utilisant le solde des obligations consécutives aux décomptes libérés, qui est moins important qu'à l'accoutumée.

## Élections du Conseil, de la Commission de Répartition et des Œuvres et de la Commission de Recours

Après quatre ans, les membres du Conseil, de la Commission de Répartition et des Œuvres et de la Commission de Recours sont réélus. Les élections auront lieu en 2023 comme prévu.

Rainer Bischof, Irene Kunzelmann et Marie Louise Werth quittent le Conseil. À cette fin, le président du Conseil a convoqué un comité de nomination qui a proposé cinq candidatures et émis une recommandation. Suivant la suggestion du Comité de nomination, la Commission consultative et l'ensemble du Conseil proposent à l'Assemblée générale

d'élire Chantal Bolzern (avocate), Tina Funk (éditrice) et Anna Murphy (autrice).

De nouvelles élections sont également prévues cette année au sein de la Commission de Répartition et des Œuvres et la Commission de Recours. Cinq postes à la Commission de Répartition et des Œuvres seront vacants à compter de juin 2023, et cinq nouvelles candidatures doivent donc être proposées à l'Assemblée générale. Là encore, le Conseil a suivi la suggestion du comité de nomination convoqué à cet effet. Les membres de la Commission de Recours, créée il y a quatre ans, sont tous candidats à leur réélection et donc à un second mandat.

## Dissolution du fonds d'aide coronavirus et réduction du prélèvement socio-culturel à la perception du répertoire de PRS

La crise sanitaire a suscité des inquiétudes dans le monde de la musique. À la demande du Conseil, l'Assemblée générale a décidé en 2020 que les sommes destinées aux membres et clients de SUISA dans le besoin en raison de la pandémie devaient être mises à disposition sous la forme d'un fonds d'aide coronavirus. En 2023, le nombre de demandes ne cesse de diminuer et le Conseil estime qu'il ne sera plus nécessaire de maintenir le fonds d'aide coronavirus à partir de juillet 2023. Le 25 avril, il a donc décidé de proposer à l'Assemblée générale de fixer la date de sa dissolution au 30 juin 2023.

Le Conseil a dû prendre une nouvelle décision en matière de relations internationales, concernant les relations entre SUISA et sa société sœur anglaise PRS. Lors de la répartition des redevances provenant des droits d'exécution et d'émission, SUISA applique une déduction dite socio-culturelle de 10% (calculée sur les recettes nettes, c'est-à-dire après déduction des frais administratifs) reversée à hauteur de 7,5% à la Fondation de prévoyance en faveur des auteurs et éditeurs et de 2,5% à la FONDATION SUISA. La société de gestion anglaise PRS demande que cette déduction sur les droits qui lui reviennent soit réduite à 5,25% (calculée sur les recettes brutes de perception) à l'avenir. Le mandat de PRS pour la gestion du répertoire

musical anglais est important pour SUISA. Après avoir évalué les risques éventuels, le Conseil a donc décidé de proposer à l'Assemblée générale une réduction de la déduction à des fins sociales et culturelles lors du décompte du répertoire de PRS.

## Jubilé ! SUISA fête ses 100 ans d'existence

2023 est une année trépidante, notamment au sein de la Commission Organisation et Communication (O+C). Et pour cause, SUISA fête ses 100 ans d'existence ! La Commission O+C s'attelle à ce jubilé depuis un certain temps déjà. Le 24 avril 2023, le responsable de la Communication Giorgio Tebaldi a présenté en tant qu'invité régulier de la Commission les « événements Jubilé », pour lesquels son équipe et lui-même travaillent depuis longtemps et qu'ils présenteront progressivement au public. Il s'agit notamment d'une série courte de vidéos « Louis a capté ! », créée en collaboration avec Maybaum Film et dont le premier épisode « What the SUISA ? ! » a été diffusé le 4 mai. La fête du Centenaire sera célébrée à l'issue de l'Assemblée générale du 23 juin 2023. Un site avec de nombreuses informations a été créé pour l'événement : [www.suisa100.ch](http://www.suisa100.ch). Les membres de SUISA recevront une invitation par voie postale fin mai.

## Organigramme

Entre autres sujets, la Direction a informé le Conseil des changements à venir concernant le personnel. Après de longues années à la tête de la Division des Tarifs et du Règlement de répartition, Anke Link quittera SUISA. En plus de son travail dans le domaine des tarifs, Anke Link rédigeait des articles pour le SUIABlog. Elle a accompli un travail remarquable pour notre Coopérative, et la Direction et le Conseil lui en sont infiniment reconnaissants. Martin Korrodi, actuel chef de la Division Licences Events, lui succédera. SUISA a lancé la procédure de recrutement afin de le remplacer à la tête de la Division.

Photo : Manu Leuenberger



Lors de ses réunions d'avril, le Conseil a accordé une attention particulière à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 23 juin 2023 (photo prise lors de la réunion de l'année dernière au Bierhübeli de Berne).

## FÉLICITATIONS



Le destin de la SUISA et celui de la SSR sont étroitement liés. Il est inconcevable d'imaginer un flux audio ou même vidéo sans une couleur musicale. De même, les musiciens et les artistes ont besoin d'être diffusés pour qu'ils puissent exercer leur art. Et au milieu se trouve la SUISA, indispensable partenaire, fidèle compagnon des artistes, des programmeurs et des diffuseurs. Signataire convaincue de la charte de la musique suisse, la SSR souhaite un bel anniversaire à la SUISA et tous ses vœux de succès pour son prochain centenaire !

Gilles Marchand,  
Directeur général SSR SRG

Photo : SSR SRG

Extrait du rapport de gestion 2022

# De la copie privée aux concerts, en passant par la SSR

D'après l'art. 46 al. 1 de la loi sur le droit d'auteur (LDA), SUISA doit établir des tarifs en vue du recouvrement des indemnités de droit d'auteur. Ceux-ci sont obligatoirement négociés avec les associations qui représentent les utilisateurs et utilisatrices, puis soumis à l'approbation de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion de droits d'auteur et de droits voisins (art. 46 al. 2 LDA).

TEXTE DE Vincent Salvadé

Les faits marquants suivants sont à signaler pour 2022 :

## Copie privée

En 2021 déjà, nous avons négocié un nouveau tarif commun 4i (TC 4i), concernant la copie privée sur supports numériques. Par le passé, le tarif valait déjà pour les smartphones et les tablettes. Désormais, d'entente avec les associations, il a été étendu aux laptops et aux disques durs externes. Une redevance uniforme a été prévue pour tous ces dispositifs. Le tarif a été approuvé par la Commission arbitrale le 21 mai 2022 et il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Comme les redevances sur les supports vierges sont toujours un sujet controversé, ce nouveau tarif constitue une évolution positive. D'autant qu'il devrait permettre une augmentation importante de nos revenus pour la copie privée.

Parallèlement, nous négocions (depuis un certain temps déjà) une nouvelle redevance concernant la copie privée réalisée dans le « cloud », grâce à des systèmes comme Dropbox, Google Drive, etc. Nous estimons qu'une base légale existe en Suisse pour une telle redevance, mais la question était discutée en Europe. Or, par un arrêt du 24 mars 2022, la Cour de justice de l'Union européenne a considéré que les copies réalisées dans le « cloud » étaient bien des copies privées assujetties à redevance. Elle a estimé qu'il revenait aux États membres de fixer les modalités de cette redevance, laquelle devait toutefois être coordonnée avec les redevances déjà existantes. Globalement, cette décision européenne est favorable aux ayants droit et elle devrait faciliter les négociations

également en Suisse. Les premières données du marché que nous avons reçues en été 2022 ont toutefois montré qu'un tarif indépendant pour le « cloud » serait difficilement rentable : les redevances à percevoir seraient vraisemblablement hors de proportion par rapport aux coûts de gestion du tarif (notamment parce que les principaux fournisseurs ont leur siège à l'étranger). Par conséquent, nous négocions actuellement une intégration du domaine « cloud » dans le TC 4i : cela n'entraînerait aucun frais de gestion supplémentaires pour SUISA, car la redevance pour les copies dans le « cloud » serait payée par les clients actuels du TC 4i. Ces négociations se poursuivent en 2023.

## Tarif avec la SSR

Au printemps 2022, nous avons négocié avec la SSR une intégration dans le tarif A des utilisations en ligne réalisées par la SSR. Ces utilisations étaient jusqu'ici réglées par un contrat séparé entre SUISA et la SSR. Mais l'Institut fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) a estimé qu'elles devaient être intégrées dans le tarif A si SUISA voulait rémunérer les ayants droit au débit de ce tarif pour les utilisations en ligne de leurs œuvres réalisées par la SSR. Cette dernière ayant donné son accord, un nouveau tarif A complété a pu être approuvé par la Commission arbitrale le 14 décembre 2022 et il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Parallèlement, nous avons commencé de négocier avec la SSR le tarif applicable dès 2024. Deux faits rendent la situation incertaine : premièrement, l'évolution politique pourrait influencer négativement les recettes

de la SSR, particulièrement en raison de l'initiative populaire « 200 francs ça suffit » (qui vise à réduire considérablement la redevance des ménages et des entreprises) ; deuxièmement, la convergence des médias impliquera bientôt de revoir la structure du tarif : une limite claire entre radio et télévision tend à disparaître ; de plus en plus, le contenu est « transmédia », c'est-à-dire créé pour une utilisation à la fois en radio, en télévision et sur Internet. Cette tendance n'en est toutefois qu'à ses débuts et n'influencera le tarif que dans quelques années. De même, une évolution politique défavorable ne devrait produire ses effets qu'à partir de 2026 au plus tôt. Dans ces conditions, nous avons pris le parti de proposer à la SSR une prolongation du tarif actuel, avec seulement quelques actualisations, cela pour une période relativement courte (2024 et 2025, avec deux options de prolongation pour une année chacune). Parallèlement, nous discutons déjà avec la SSR du tarif suivant, afin d'affronter l'évolution politique et technique dans les meilleures conditions possibles. Ces discussions se poursuivent donc en 2023.

## Concerts et autres événements

SUISA a l'objectif de simplifier son tarif commun K, en particulier pour les petits événements, afin d'économiser des coûts de

gestion et de favoriser l'accès à la musique. Mais les associations participant aux négociations considèrent, de manière générale, que le tarif est devenu inéquitable et elles réclament une importante baisse des indemnités à payer. Elles considèrent que le tarif ne tient pas suffisamment compte, d'une part, des coûts importants à charge des organisateurs et organisatrices, d'autre part des éléments non musicaux qui poussent le public à assister à un concert. Ce faisant, les associations remettent toutefois en cause des principes fondamentaux du droit d'auteur et du droit tarifaire, ce qui n'est pas acceptable pour SUISA.

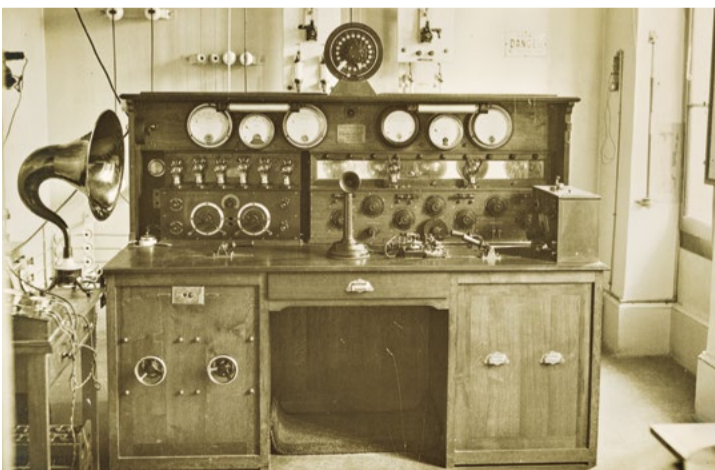
En décembre 2022, trois associations participant aux négociations ont résilié le tarif actuel, avec effet à la fin de l'année 2023. SUISA devra donc proposer un nouveau tarif à la Commission arbitrale, jusqu'à fin mai 2023 pour respecter le délai prévu par l'Ordonnance sur le droit d'auteur. Jusque-là, les négociations continueront dans le but de trouver une solution. Mais il est possible qu'elles n'aboutissent à aucun accord et que la Commission arbitrale doive trancher.



Le rapport de gestion 2022 peut être consulté sur le site Internet de SUISA.

## VOYAGE DANS LE TEMPS

Photo : Anonyme, premier émetteur de la station de radio du Champ de l'Air, photographie, 1925, coll. Musée Historique Lausanne



## Première transmission de musique par radio

La radio fut d'abord utilisée par l'armée, avant de servir pour l'aviation civile dès 1922. La même année, l'émetteur qu'on voit ici transmet de la musique en direct du Champ de l'air, dans les hauts de Lausanne, avec une diffusion par un haut-parleur discret à l'hôtel Beau-Rivage d'Ouchy, en fascinant les invités : le début de l'histoire de la radio en Suisse.

## Rapport de gestion 2022

Le rapport de gestion 2021 contient les informations et chiffres importants concernant l'exercice 2021 de la coopérative et du groupe SUISA. Des articles informatifs mettent en lumière les revenus, les développements politiques et les négociations collectives de l'année passée.

[www.suisa.ch/rapportdegestion](http://www.suisa.ch/rapportdegestion)



#SUISA100

# Comment la Suisse a appris le rock'n'roll

Quand et comment le rock'n'roll est-il arrivé en Suisse? Quelles traces cette musique rebelle en provenance d'Amérique a-t-elle laissées? Qui a été le premier chanteur de rock'n'roll suisse? Quel a été le premier morceau de rock'n'roll suisse?

TEXTE DE Stefan Künzli, contributeur invité

Le rock'n'roll a été bien plus qu'une révolution musicale. Il incarnait la révolte des jeunes contre l'ordre social, contre la génération de leurs parents et leur conception conservatrice de la morale et de la sexualité. L'abstinence, les restrictions, les privations et le zèle au travail étaient à l'ordre du jour dans les années d'après-guerre. La famille a été idéalisée et les rôles distincts de l'homme et de la femme renforcés. Les jeunes qui ont grandi en plein miracle économique ont développé des besoins liés à une société d'expériences et de loisirs, une nouvelle conscience et une autre image d'eux-mêmes, ce qui a débouché sur un conflit de générations. Le rock'n'roll incarnait tous leurs désirs, leurs espoirs et leurs rêves. C'était la bande-son permettant de briser les règles du jeu sociétal en vigueur.

Ce changement de valeurs a touché l'ensemble de l'occident, y compris la Suisse conservatrice. Les jeunes Suisses avaient eux aussi une marge de manœuvre très étroite pendant les années conservatrices d'après-guerre. « Le fait de fumer ou d'enlever sa cravate en public étaient déjà quasiment des actes de rébellion, les professeurs étaient des personnes respectées qu'on ne contredisait pas. La liberté des jeunes, en particulier des filles, était strictement contrôlée », écrit Bruno Spoerri dans son livre « Jazz in der Schweiz » (Le jazz en Suisse). Les conditions pour la rébellion des jeunes étaient réunies. Ici aussi, ils voulaient être perçus et acceptés en tant que jeunes, des adolescents n'ayant pas connu les privations de la guerre comme la génération précédente. Malgré tout, ce n'est pas le rock'n'roll qui était à la mode chez les jeunes Suisses de cette époque, mais le jazz, la musique pour danser et les tubes en version swing.

Danser était plus important que la musique pour une majorité de jeunes. À une époque où garçons et filles étaient encore strictement séparés à l'école, le jazz et la musique pour danser leur donnaient la possibilité de se rapprocher du sexe opposé. La jeunesse suisse a trouvé dans le jazz et la musique pour danser son exutoire pour se révolter en douceur et protester. La grande majorité des jeunes était relativement conformistes. Ils testaient les

limites étroites de la tolérance, égratignaient les normes de la société de l'époque, mais sans rompre avec elle. En Suisse, rares étaient ceux qui tentaient sérieusement de s'affranchir des conventions bourgeoises.

#### « La Suisse était en retard sur les tendances »

Le rock'n'roll et Elvis Presley sont restés en Suisse un phénomène marginal. « Personne ne se souciait de savoir si, par hasard, une étoile dansante de cette musique venait de

naître », écrit le Chris von Rohr, le leader du groupe Krokus, dans son autobiographie. Toni Vescoli, également témoin de cette époque, a vécu les mêmes expériences. Le futur chanteur des Sauterelles a eu un déclic en 1958 en regardant le film sur Elvis intitulé « King Creole ». Mais quand le jeune homme alors âgé de 16 ans a voulu acheter le disque, on lui a répondu qu'il n'était pas encore disponible. « C'était comme ça à l'époque, tout arrivait en Suisse plus tard qu'ailleurs! On vivait comme à l'âge de pierre.

La Suisse était toujours en retard sur les dernières tendances ».

Les jeunes Suisses ont protesté de la manière la plus virulente à travers le mouvement des « Halbstarke » (littéralement « semi-forts »), « blousons noirs » qui ont également fait leur apparition dans les villes suisses à la fin des années 1950. Il s'agissait d'adolescents d'origine modeste qui se faisaient remarquer rien que par leur comportement et leur tenue vestimentaire. Leurs jeans et leur coiffure « banane » étaient considérés comme sulfureux à une époque où les garçons portaient encore des pantalons courts. Mais ces « blousons noirs » provoquaient surtout par leur comportement. Ils étaient la terreur des fêtes foraines et des fêtes de village et de jeunesse ; ils fumaient en public, buvaient de la bière à la bouteille, faisant ainsi un pied de nez à la bourgeoisie. Leur inaction était à elle seule une provocation. Ils passaient pour des délinquants négligés et leur musique était le rock'n'roll américain. Aux yeux de la grande majorité des Suisses, ils étaient des marginaux et les losers du pays. C'est une des raisons qui explique que le rock'n'roll ait eu du mal à s'imposer en Suisse.

#### Le rock'n'roll light s'impose

Toujours est-il qu'à partir du milieu des années 1950, les chansons patriotiques et les



Photo : photographie inconnue, archives Sam Mumenthaler

Le groupe bâlois The Honolulu Girls, sans doute le premier « Girlgroup » suisse, a sorti en 1960 le titre « Honolulu Rock ».

#### VOYAGE DANS LE TEMPS

En 1943 SUISA comptait au total 584 membres.



tubes suisses chantés en dialecte, comme nous les connaissons des frères et sœurs Schmid, n'avaient plus la cote auprès des jeunes de Suisse alémanique. Il s'agit là d'un tournant dans l'histoire de la musique pop suisse. La « défense spirituelle » avait fait son temps dans le secteur du divertissement. La musique de divertissement et la musique pour danser ne devaient plus refléter la « Suissitude » comme à la fin des années 1930 et dans les années 1940. Elle devait désormais ressembler à l'original américain, français ou italien, comme la musique des modèles internationaux.

C'est la raison pour laquelle une variante du rock'n'roll américain ressemblant aux chansons populaires s'est imposée en Suisse. Un rock'n'roll light, pour ainsi dire. L'Autrichien Peter Kraus a chanté « Sugar Baby » en 1958, devenant l'idole numéro un des adolescents germanophones. Des interprètes suisses comme Hazy Osterwald (« Rockin' The Cha-Cha »), le roi du yodel Peterli Hinnen (« Tinga-Tänga-Rock ») et les frères et sœurs Schmid (« Mondschein Rock ») se sont aussi inspirés de tubes du rock'n'roll. Ces chansons n'avaient toutefois jamais la force de rébellion de l'original américain.

Vico Torriani était également très populaire. En plus de ses succès nationaux tels que « In der Schweiz » (1955), ce Grison chantait souvent les paradis de vacances (« Ananas aus Caracas », 1957, « Kalkutta liegt am Ganges », 1960), entretenant ainsi une nostalgie du voyage qui peut être interprétée comme une réaction aux chants patriotiques de l'époque de la défense spirituelle du pays. Cette nostalgie du voyage était particulièrement marquée dans les groupes dits hawaïens. Ces groupes exotiques rencontraient un vif succès ici comme dans d'autres pays européens. Le phénomène des groupes hawaïens est presque oublié aujourd'hui, mais il est plus que marginal pour le rock'n'roll en Suisse. Les groupes tels que les Hula Hawaiians et les Tahiti Hawaiians bâlois jouaient par exemple de la musique des mers du Sud aussi fidèle que possible à l'original, à la guitare hawaïenne et au ukulélé, et se produisaient logiquement en portant des vêtements et des couronnes de fleurs Hula.

#### Le premier véritable chanteur de rock'n'roll suisse était romand

Les groupes hawaïens ont fait exploser les frontières entre les styles et ont aussi été les premiers à intégrer des éléments du rock'n'roll à leur musique. En 1957, les Hula Hawaiian ont sorti le morceau instrumental « Chimpanzee Rock »: c'était le premier tube de rock'n'roll suisse. Les Tahiti Hawaiians ont suivi en 1958 avec leur version vocale de « Giddy Up A Ding Dong ». Les Honolulu Girls, le premier « Girlgroup » suisse, étaient également issues de l'entourage des Hula Hawaiians. Il s'agissait de quatre jeunes élèves des Hula Hawaiians, qui ont formé leur groupe à la fin des années 1950 et enregistré en 1960 le titre « Honolulu Rock », un morceau instrumental de rock'n'roll mêlant guitare hawaïenne, guitare de jazz, ukulélé et basse. Le succès de ces groupes hawaïens est resté modeste, mais leur valeur historique n'en est que plus grande. Ils ont été les premiers groupes suisses à s'imprégner de l'esprit du rock'n'roll de manière crédible et authentique.

La principale raison du rejet du rock'n'roll en Suisse était probablement d'ordre socio-structurel. En effet, le rock'n'roll, comme plus tard la musique beat et rock, était considéré comme la musique des personnes défavorisées et de la classe ouvrière. Les jeunes issus de la classe moyenne bourgeoise et petite-bourgeoise, qui était particulièrement marquée à l'époque en Suisse, ne pouvaient guère s'identifier à cette musique. Le rock'n'roll est resté en Suisse un phénomène minoritaire, de nombreux musiciens refusant cette nouvelle musique. Quasiment aucun musicien sérieux de jazz ou de divertissement ne daignait jouer cette musique inédite et primitive.

Très peu de musiciens se sont donc inspirés de cette nouvelle musique venue d'Amérique. Mais il y en a eu. Le premier véritable chanteur de rock'n'roll suisse était romand. Ce chanteur de Lausanne était un binationnel helvético-colombien du nom de Gabriel Uribe. Sous son nom d'artiste Gabriel Dalar, il a enregistré plusieurs chansons en 1958, notamment « 39 de fièvre », une adaptation française du tube américain « Fever »,



EP du yodleur et chanteur populaire Peter Hinnen « For Rocking Teenagers »: les premières productions de rock'n'roll des années 1950 sont encore timides car elles sont en général issues de la musique populaire, et la frontière entre les deux est encore mince.

dont le texte a été écrit par Boris Vian lui-même. Cet auteur culte, chanteur et musicien de jazz était également à l'époque directeur artistique chez Philips à Paris. Gabriel Dalar, né en 1936, a connu un certain succès en France, mais il s'est rapidement retiré de la scène. Le premier véritable chanteur de rock'n'roll suisse a disparu sans laisser de trace.

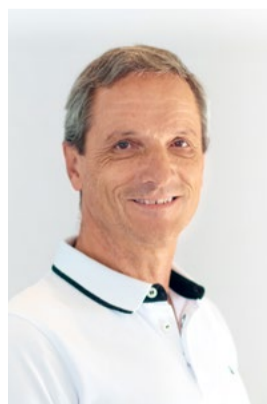
Stefan Künzli est chroniqueur musical chez CH Media et auteur du livre « Schweizer Rock Pioniere - Eine Spurensuche in den rebellischen Gründerjahren » (paru aux éditions Zytglogge).

#### Livre du Centenaire : « Coup d'œil sur 100 ans de musique suisse »

SUISA fête son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2023. Beaucoup de choses ont évolué depuis 1923, aussi bien dans le domaine de la musique que dans la société en général. En commémoration du Centenaire, un livre illustré retraçant les 100 dernières années de la scène musicale suisse et le parcours de SUISA est en cours de réalisation. Des sujets sélectionnés du livre seront publiés sur le SUISAblog.

Plus d'informations sur le livre du Centenaire en page 10.

#### FÉLICITATIONS



Liebes SUIISA-Team, vielen Dank für die gute und erfolgreiche Zusammenarbeit über die letzten Jahre!

Mit tollen Mitarbeitern, mit viel Herz für die Musik, tritt die SUIISA proaktiv an ihre Mitglieder heran. Auch das viel geforderte Thema «Transparenz» ist bei der SUIISA voll gegeben.

Herzliche Glückwünsche zu 100 Jahre SUIISA wünscht, das gesamte Schedler Music-Team



#### Développement du répertoire CAE (Compositeurs, Auteurs, Éditeurs)

La Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC) chargea SUISA d'établir une liste de tous les compositeurs/trices, paroliers/ères et éditeurs/trices de musique affiliés à une société de droit d'auteur. C'est ainsi qu'est né le répertoire CAE (Compositeurs, Auteurs, Éditeurs), le répertoire mondial des auteurs et éditeurs de toutes les catégories d'œuvres (musique, littérature, cinéma, art dramatique et arts plastiques) et de leur adhésion à une société de gestion collective, qui contient plus d'un million de noms d'auteurs/trices et d'éditeurs/trices. Depuis 1997, le répertoire en question s'appelle IPI (Interested Parties Information) et peut être consulté en ligne par tous les ayants droit.



#SUISA100

# De l'avant-garde à l'avant-scène

La durée d'existence de SUISA correspond presque à celle de l'utilisation des instruments de musique électronique sur le territoire suisse. Les compositrices et compositeurs ont toujours su exploiter avec créativité les diverses possibilités offertes par les instruments, appareils et logiciels nouvellement développés.

TEXTE DE Markus Ganz, contributeur invité

Dès 1932, le compositeur franco-suisse Arthur Honegger se sert des ondes Martenot, présentées pour la première fois en 1928, comme voix onirique dans le court métrage d'animation « L'Idée » et de manière particulièrement dramatique dans le film « Rapt » de 1934. Bruno Spoerri a également utilisé l'instrument électronique monophonique à partir de 1966, par exemple dans des musiques de films publicitaires pour les fermetures à glissière Riri. Toujours en quête de nouvelles possibilités d'expression, le saxophoniste et compositeur est devenu un pionnier de longue date de la musique électronique en Suisse.

## L'instrument qui se joue sans contact

Le précurseur des ondes Martenot est le thérimine, inventé en 1920 déjà. Plus populaire de nos jours, il est utilisé depuis les années 1990 par de nombreux musiciens suisses comme Anna Trauffer et Reto Suhner. Wieslaw Pipczyński le présente même en 2012 dans l'émission télévisée « Die grössten Schweizer Talente » (Les plus grands talents suisses). La production et le perfectionnement du thérimine par le développeur de synthétiseurs Robert A. Moog dès 1954, avant même le lancement de ses propres synthétiseurs en 1964, accompagnés également d'innovations pionnières, illustrent bien l'importance du thérimine dans la percée du synthétiseur. Parmi ses inventions figure notamment le Minimoog, commercialisé à partir de 1971, dont le fonctionnement est nettement simplifié et qui est encore utilisé aujourd'hui dans des versions modernisées, y compris en Suisse. Un point

intéressant : Bob Moog recommence à produire des thérimines à partir des années 1990, et la société Moog Music est aujourd'hui le plus grand fabricant de thérimines au monde.

Pendant très longtemps, les synthétiseurs ont suscité aussi bien fascination qu'incompréhension et résistance. Bruno Spoerri écrit en 1974 dans le magazine Music Scene que les rumeurs les plus étonnantes circulaient sur ce nouvel appareil qui « appartient au no man's land entre l'orgue électronique et le matériel de laboratoire ». Elles faisaient mention de « fréquences dangereuses qui pénètrent dans la tête » et de trips mystiques. Les musiciens se seraient alors sentis « comme des prêtres qui accomplissent le sacrement », mais on parlait aussi de la « fin des instruments de musique ». Il n'est donc pas étonnant que les concerts de Bruno Spoerri, malgré les explications du musicien, aient donné lieu à des commentaires dans les journaux rapportant un « effroyable massacre de la musique » et un « répugnant carnage sonore ». Mais l'on note également des commentaires le décrivant comme « l'avenir de la musique ». Et dès 1974, Spoerri prédit que l'évolution se fera rapidement vers l'ordinateur.

Pendant longtemps, les productions exigeantes de musique électronique ou électro-acoustique ne sont possibles que dans un cadre institutionnel, car l'infrastructure nécessaire est très coûteuse. En Suisse, c'est surtout Radio-Genève qui est pionnière en la matière. S'y ajoutent le Studio de Gravesano du chef d'orchestre Hermann Scherchen, puis des conservatoires comme la Musik-Akademie de Bâle, qui crée son propre studio élec-

tronique en 1975. Fondé par David Johnson, il est ensuite dirigé par le compositeur Thomas Kessler, un pionnier de la musique électronique live. Avec l'Electronic Beat Studio de Berlin, il avait déjà influencé à partir de 1968 la production expérimentale d'Ash Ra Tempel, de Klaus Schulze et de Tangerine Dream qui, à leur tour, ont créé un précurseur de la house et de la techno.

## Les appareils et l'esthétique sonore

À partir de 1982, Kessler propose à Bâle des cours sur l'échantillonneur musical Fairlight. Lancé en 1979, c'est un instrument extrêmement innovant et polyvalent, mais aussi très coûteux, qui a fait sensation notamment grâce à son échantillonnage. Le Fairlight a longtemps été l'élément central de la production musicale de Boris Blank de Yello, mais aussi de Stella et PJ Wassermann, qui sont à l'origine du hit « Muh ! » sous le nom de groupe Matterhorn Project. Le « DX-7 » de Yamaha est le premier synthétiseur numérique commercialisé à partir de 1982. D'un prix abordable, il façonnera l'esthétique sonore de nombreuses productions pop pendant plus d'une décennie. Au milieu des années 1980, les premiers échantillonneurs relativement bon marché apparaissent déjà et se propagent rapidement en Suisse, par exemple avec le tube « Muhammar » (1987) du groupe bâlois Touch El Arab. Christoph H. Müller, membre du groupe, connaît plus tard un succès mondial avec l'électro-tango de Gotan Project.

Des ordinateurs petits et relativement abordables, comme l'Apple II et le Commodore PET, sont lancés sur le marché en 1977. Par la suite, on remarque un intérêt grandissant pour les possibilités numériques de création et de traitement du son, y compris dans le jazz, la pop et le rock. Bruno Spoerri le relève également, tout comme Gerald Bennett, qui avait auparavant travaillé au célèbre Ins-

titut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM) à Paris. Avec d'autres personnes intéressées, ils fondent en 1982 la Schweizer Gesellschaft für Computermusik (Société suisse de musique assistée par ordinateur). Celle-ci organise alors des rencontres et invite des intervenants de renom comme Max Mathews et Jean-Claude Risset. Les démonstrations de projets innovants y occupent une place centrale, qu'il s'agisse d'instruments développés en interne comme le synthophone (Martin Hurni), d'appareils de commande comme les « Hands » (Michel Waisvisz) ou de logiciels comme « Presto » (Guerino Mazzola).

## Un centre pour la musique informatique

Comme il n'est pas réaliste pour la société d'acquiescer son propre système d'ordinateur musical librement programmable, le Schweizerisches Zentrum für Computermusik (Centre suisse de musique assistée par ordinateur), qui bénéficie d'une assise plus large, est fondé en 1984 et s'établit à Oetwil am See. Le studio genevois ESPACES de Rainer Boesch s'y joint en tant que succursale. Le centre a pour objectif de donner accès à la musique informatique « à toutes personnes intéressées, y compris celles qui ne font pas partie du monde de la musique classique et conventionnelle ». Après une période de mise en place difficile, une génération de jeunes compositrices et compositeurs peut apprendre pour la première fois en Suisse les procédures de base de la musique assistée par ordinateur et les mettre en pratique.

Le centre d'Oetwil am See, près de Zurich, souffre toutefois de problèmes d'argent, car la musique assistée par ordinateur n'a à l'époque qu'une faible valeur. Vers 1990, les limites du système se font sentir. Parallèlement, les ordinateurs personnels « sont arrivés à un stade utilisable pour la musique », de sorte que « de plus en plus de fonctions du



Photo: The Young Gods

Dans leur premier album éponyme de 1987, le trio suisse romand Young Gods combine avec efficacité une batterie live rapide et un chant incantatoire avec des échantillons de guitares électriques hurlantes et des touches classiques.

## FÉLICITATIONS



Photo: Nicola Gaurino

Chère Suisa, chère Centenaire,  
Le 8 juin 1968 constitue l'une des dates les plus importantes de ma vie : celle de mon adhésion à votre société !  
...55 ans d'une collaboration sans nuage et d'un soutien indéfectible !

Je n'ai pas vu le temps passer ... si ce n'est que par vos décomptes fidèles et ponctuels qui ont ensoleillé ma vie... Inutile de vous dire que je résigne pour toutes ces prochaines années !

Alors merci à tous et... « Bon Centenaire » chère Suisa !

Alain Morisod





Photo : Archiv Panda Eyes

Panda Eyes produit sa musique électronique chez lui, mais elle est écoutée dans le monde entier et streamée des millions de fois sur les réseaux sociaux. On voit ici le DJ, compositeur et producteur, lors de sa tournée de 2018 sur le continent nord-américain.



Photo : Photographe Inconnu/e, collection de Bruno Spoerri

Le musicien de jazz et compositeur Bruno Spoerri commence à utiliser des générateurs de sons électroniques de manière tout à fait novatrice en 1965, comme on peut le voir sur cette photo d'un concert de 1975 avec le Groupe Instrumental Romand au studio de Radio-Genève.

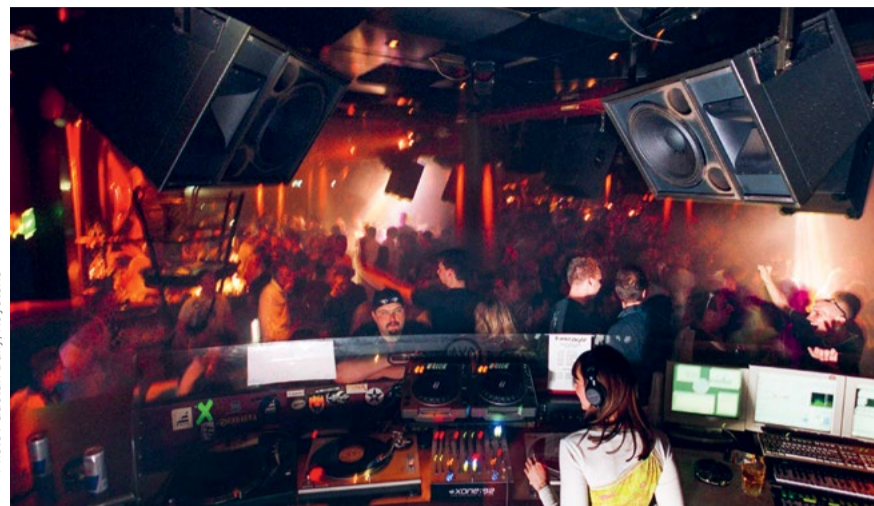


Photo : Gaëtan Bally, Keystone

La DJ de musique trance et productrice DJ Tatana connaît un succès international avec la Street Parade de Zurich, en créant de nombreux morceaux pour ce méga-événement et les fêtes qui l'accompagnent. Bien sûr, elle mixe également, comme ici en 2004 dans le club zurichois OXA.

système à grande échelle deviennent obso-lètes». Le centre trouve néanmoins en 1992 un nouveau partenariat prometteur dans la collaboration avec la Haute école de musique de Zurich, et en 2005, il est remplacé par l'Institute for Computer Music and Sound Technology.

#### Du disco, de la dance et de la technopop à l'électro-rock

Dans la musique pop, la possibilité de relier les instruments électroniques à l'ordinateur via le protocole MIDI introduit en 1982 provoque une révolution. Au début, son ampleur n'est encore que limitée : l'utilisation de synthétiseurs compliqués, d'un système MIDI déroutant et d'ordinateurs longtemps sujet aux pannes a rendu fou de nombreux musiciens. Néanmoins, le magazine Music Scene constate en 1983 que « Les ordinateurs se sont imposés ». Un an plus tard, le Live Computer Music Project de Zurich démontrait qu'avec un Apple II comme quatrième « musicien », il était possible de présenter en direct du techno-funk aux accents disco. Stephan Eicher a lui aussi utilisé très tôt un ordinateur sur scène : « Pendant le concert, je peux tout assembler selon mon humeur. Il se peut que j'associe le morceau « Nice » aux « Filles du Limmatquai », bien que sur l'ordinateur, il soit situé complètement ailleurs. Je peux aussi changer le tempo, supprimer la caisse claire ou la rendre plus forte. »

Le quatuor zurichois UnknownmiX, fondé en 1983, rencontre une grande notoriété dans l'espace germanophone, et ce, même sur la scène du jazz et de l'avant-garde. Ce n'est pas un hasard, étant donné que le groupe a créé une expression très originale avec sa technopop aux sonorités abstraites et austères. Le trio suisse romand Young Gods introduit l'échantillonnage dans la musique rock d'une manière singulièrement nouvelle en 1986 avec le coup de tonnerre de leur premier maxi Envoyé. Un précurseur peu remarqué de la percée naissante de la dance est venu de la scène disco, en particulier du groupe Fresh Color de Kurt « Gutze » Gautschi. Le titre de ce dernier, « Disco Future », figurait au hit-parade suisse au printemps 1985, tout comme « Vicious Games » de Yello et « Muh ! » de Matterhorn Project. Au début des années 1990, Gutze Gautschi joue un rôle important dans la percée de DJ BoBo.

#### La bande-son de la Street Parade

La scène suisse de la dance a très longtemps été fortement marquée par la Street Parade de Zurich, organisée pour la première fois en 1992, et par les styles dominants de house, trance et techno minimale. De nombreux DJs comme Tatana et Energy doivent leur carrière en grande partie à la popularité de cette parade qui a attiré jusqu'à un million de personnes. Elle entraîne dans son sillage non seulement d'innombrables soirées, mais aussi des clubs qui accueillent des DJs tout au long de l'année pour satisfaire leur public cible. Grâce à la Street Parade, les compilations de CDs spécifiquement mixées sont également devenues très populaires. C'est notamment le cas de DJ Antoine, qui publie souvent plusieurs albums par an et associe son son dance-house à un certain style de vie.

Si cette scène a pu se développer aussi rapidement, c'est aussi parce qu'il est devenu de plus en plus rentable et facile sur le plan technique de produire soi-même de tels morceaux : les consoles de DJ ont été progressivement remplacées par des PC et des ordinateurs portables équipés de logiciels spécialisés. Vers 2011, le DJ et producteur Remady s'illustre à

l'échelle européenne avec des succès comme « No Superstar » dotés d'une électro-house pop, qu'il a en grande partie créée chez lui. Selon ses dires, « avec une offre spéciale pour un PC d'une chaîne de magasins d'électronique pour un montant d'environ 1000 francs et un logiciel tout-en-un coûtant environ 400 francs qui réunit toutes les fonctions de production musicale en un studio virtuel complet ».

Une décennie plus tard, les DJs, compositeurs et producteurs d'une nouvelle génération, comme Panda Eyes, créent bien souvent

eux aussi leur musique électronique dans le confort de leur domicile. Les logiciels de musique spécialisés sont en effet devenus plus complets et plus sophistiqués, et ils offrent, grâce à l'intelligence artificielle, des fonctions entièrement nouvelles qu'il convient d'explorer en profondeur.

#### Livre conseillé (en allemand)

Bruno Spoerri (éd.) : *Musik aus dem Nichts. Die Geschichte der elektroakustischen Musik in der Schweiz* (éditions Chronos).

#### Livre du Centenaire : « Coup d'œil sur 100 ans de musique suisse »

SUISA fête son 100e anniversaire en 2023. Beaucoup de choses ont évolué depuis 1923, aussi bien dans le domaine de la musique que dans la société en général. En commémoration du Centenaire, un livre illustré retraçant les 100 dernières années de la scène musicale suisse et le parcours de SUISA est en cours de réalisation. Des sujets sélectionnés du livre seront publiés sur le SUISAblog.

Plus d'informations sur le livre du Centenaire en page 10.

#### FÉLICITATIONS



Photo : Stefan Klüter

Happy Birthday Suisa! Du warst vom ersten Song an meine Begleiterin und hast dafür gesorgt, dass ich von meiner Arbeit leben kann. Von dir bekomme ich am liebsten Post. ;-) Du bist Freundin, Retterin in der Not und Partnerin auf Augenhöhe.

Ich kann dir nicht genug für deinen Einsatz danken!

Mia

#### VOYAGE DANS LE TEMPS



Photo : ETH-Bibliothek Zürich, Bildarchiv, Photographe : Christof Sonderegger

#### Openair Lenzburg

Les premiers festivals open-air proposaient généralement du folk acoustique, comme le festival de folk de Lenzburg, organisé pour la première fois en 1972 au château. Voici une photo de la quatrième édition, en 1975, lors de laquelle Pfuri, Gorps et Kniri se produisirent en jouant avec des objets du quotidien.



#SUISA100

# Le livre du Centenaire : « Coup d'œil sur 100 ans de musique suisse »

A l'occasion de son Jubilé, SUISA a décidé de retracer ses cent années d'existence dans un livre. Le choix s'est porté sur un livre illustré qui entend éveiller des émotions fortes.

TEXTE DE Regula Obi et Manu Leuenberger

L'histoire de SUISA est étroitement liée à l'histoire de la scène musicale suisse et aux créateurs/trices de musique suisses. Ces derniers constituent ensemble la Coopérative des auteurs/trices et des éditeurs/trices de musique : actuellement, plus de 40 000 compositeurs et compositrices, paroliers/ères et éditeurs/trices de musique font confiance à SUISA pour gérer leurs droits d'auteur. Il était évident que la création musicale devait jouer un rôle prépondérant dans le livre du Centenaire. La musique est une expérience d'ordre émotionnel, et certaines images fortes peuvent être à l'origine de sons que l'on entend intérieurement.

L'agence de communication LikeBerry [www.likeberry.ch](http://www.likeberry.ch) de Zurich a été mandatée pour élaborer des propositions de concepts. La Direction de SUISA a sélectionné la proposition qui consistait à revenir sur le siècle passé dans un livre illustré, non seulement sur l'histoire de SUISA, mais aussi sur les 100 dernières années de la musique suisse.

**Un grand nombre de thèmes abordés pour une collection photographique unique**  
Retracer de manière exhaustive dix décennies d'histoire musicale et d'entreprise dans un livre est évidemment impossible. Il a donc été nécessaire de définir les temps forts des 100 dernières années, et ce ne fut pas une mince affaire. Le personnel, les cadres et les membres de la direction de SUISA se sont réunis à l'occasion d'un brainstorming avec d'autres experts/es pour relever ce défi et répondre aux questions suivantes : quelles œuvres et personnalités marquantes issues des différents genres musicaux faut-il représenter ? Quels faits et chiffres doivent être pris en compte ? Quels thèmes clés de l'his-

toire de SUISA doivent être évoqués dans le livre ? Une liste de 140 thèmes a servi de point de départ pour la recherche de contenus.

Le journaliste musical et auteur indépendant Markus Ganz [www.markusganz.ch](http://www.markusganz.ch) s'est joint à l'équipe de rédaction du livre pour participer aux travaux de recherche, et plus tard également à l'élaboration du texte. C'est ainsi qu'est née une collection unique de photos et d'histoires en lien avec SUISA et la musique suisse, grâce aux archives photographiques des bibliothèques, musées et médias, aux propres collections de SUISA, et à des particuliers – notamment le fonds de Sam Mumenthaler (« Sam's Collection ») [www.sams-collection.ch](http://www.sams-collection.ch) – et à certaines photos récentes de Noë Flum [www.noeflum.ch](http://www.noeflum.ch). L'association de ces textes et illustrations est tout à fait inédite.

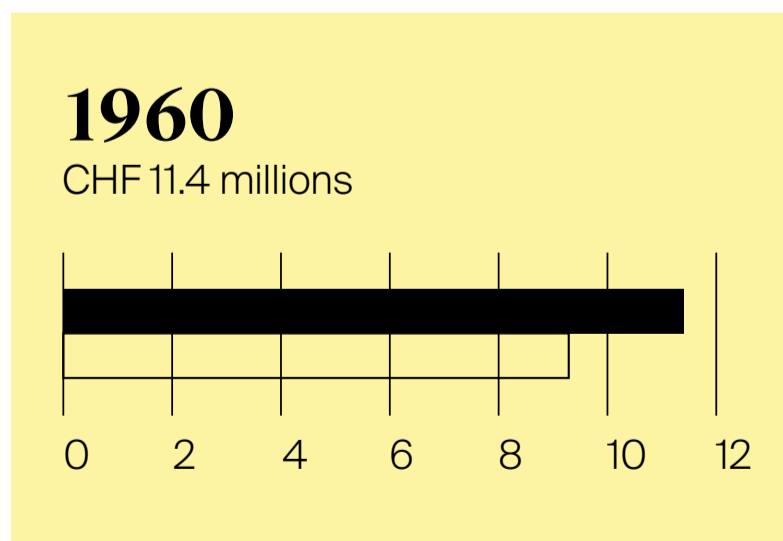
Le livre illustré devait originellement se limiter à 100 pages, mais en comprend finalement 152. Il comprend des impressions en grand format ou sur double page de photos émouvantes accompagnées de légendes informatives, des textes sur l'histoire de la musique, des graphiques explicatifs et une chronique illustrée de SUISA avec les grandes étapes menant à la Coopérative actuelle. Le livre du Centenaire « Coup d'œil sur 100 ans de musique suisse » dresse un panorama passionnant de la musique suisse de ces 100 dernières années et de l'évolution de la Coopérative SUISA. Le livre n'est pas disponible à la vente, mais sera offert à titre de cadeau. SUISA remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce magnifique livre.



Photos : LikeBerry AG

Avec de nombreuses photos attrayantes, des textes courts, des diagrammes et graphiques, le livre commémoratif retrace l'histoire de SUISA et les 100 ans de la musique suisse

## VOYAGE DANS LE TEMPS



### CHF 11.4 millions

En 1960, les recettes totales provenant de droits d'auteur s'élevaient à CHF 11,4 millions, dépassant pour la première fois le seuil des 10 millions. En 1959, elles se montaient à CHF 9,4 millions.

## FÉLICITATIONS



Photo : Flavio Hug

Zum Geburtstag viel Glück  
Unser Urgrossvater Emil Ruh hat 1910 seine Aktivität als Musikverleger aufgenommen. Bestimmt waren die ersten Jahre nicht einfach aufgrund der turbulenten politischen Verhältnisse in der Welt.  
Ein grosser Unterschied zwischen seiner Situation und der der folgenden drei Generationen ist aber: als Komponist und Verleger hatte Emil Ruh keine Einkünfte durch die SUISA. Unvorstellbar!  
Wir leben seit 100 Jahren von und mit SUISA, ohne geht nicht!  
Deshalb unser Dank und die besten Wünsche zum grossen Jubiläum.

Ruh Musik AG  
Michael und Isabelle Hug



#SUISA100

# Un premier timbre associant réalité augmentée et musique

Grâce à un timbre inhabituel, La Poste Suisse rend hommage en 2023 aux 100 ans d'engagement de SUISA pour la juste rémunération des auteurs/trices et éditeurs/trices de musique. Le timbre spécial de SUISA associe pour la première fois en Suisse réalité augmentée et musique. Petite rétrospective du projet.

TEXTE DE Regula Obi



La date d'émission du timbre spécial de SUISA est le 9 mai 2023. Lorsqu'on le scanne avec l'application de La Poste, des personnages dansent et jouent de la musique au rythme de la chanson SUISA « Anthem 2023 ».

Pourquoi SUISA a-t-elle besoin d'un timbre? Même après 100 ans d'existence en Suisse, tout le monde ne connaît et ne comprend pas le travail de SUISA. Il arrive encore que des personnes étrangères au domaine ne sachent pas ce que la coopérative des compositeurs/trices, paroliers/ères et éditeurs/trices de musique fait, et ce pourquoi elle s'engage. On la prend tantôt pour une administration, tantôt pour une assurance, voire pour une carte de crédit.

Depuis la reprise des 100'000 entreprises clientes de Billag en 2019, [www.blog.suisa.ch/fr/tarif-commun-3a-des-centaines-de-milliers-de-nouvelles-entreprises-clientes-de-suisa](http://www.blog.suisa.ch/fr/tarif-commun-3a-des-centaines-de-milliers-de-nouvelles-entreprises-clientes-de-suisa) certains/nes commerçants/tes se demandent pourquoi ils doivent s'acquitter d'une facture de SUISA pour avoir le droit de passer de la musique dans leur établissement. Sensibiliser le grand public à la rémunération des droits d'auteur fait partie des principaux objectifs de communication de cette année anniversaire.

Une mission que le timbre spécial remplit de manière idéale: même à notre époque où l'e-mail règne en maître, les timbres jouissent

*« Pour la première fois, nous avons associé la réalité augmentée et la musique dans un timbre. Le compositeur Greis a ajusté la chanson anniversaire de SUISA pour qu'elle colle à l'animation. Ainsi, les personnages bougent précisément au rythme de la chanson. Du jamais vu dans l'univers du timbre suisse ! »*

Anik Coray, gestionnaire de produits timbres & philatélie, Poste CH Réseau SA

toujours d'une grande popularité, sont très appréciés et touchent beaucoup de monde. Aussi, en mai 2022, nous avons déposé une demande auprès de La Poste Suisse pour un timbre célébrant les 100 ans de SUISA. La

commission spéciale a ensuite validé notre requête: un véritable honneur pour nous.

Quatre fois par an, La Poste Suisse met en circulation une cinquantaine de nouveaux timbres. Cela permet de faire émerger une vaste sélection de sujets chers à la Suisse avec une certaine pertinence nationale. Pour les conceptrices et concepteurs de cette petite œuvre d'art, c'est un immense honneur d'avoir une commande jouissant d'une telle renommée. Au vu de leur grande expérience aussi bien en animation qu'en illustration, La Poste a mandaté les Vaudeville Studios pour la réalisation du timbre SUISA.

*« Il était évident qu'il fallait que ce timbre produise de la musique d'une manière ou d'une autre »*

Le premier timbre animé de La Poste Suisse avec réalité augmentée (RA) est paru en 2020 à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque nationale. Lors du premier échange à propos du timbre SUISA en juillet 2022, Anik Coray, gestionnaire de produits timbres & philatélie de La Poste, a proposé d'y ajouter une dimension musicale.

Parmi les trois concepts proposés par les créateurs Nicolas Charly, Martin Brunner et

leurs ce que tentent de souligner en image les musiciennes et musiciens du timbre.

## La musique - source d'émotions

La structure proposée contenait des musiciennes et musiciens de rue en premier plan, et des montagnes aux sommets enneigés en fond pour donner l'impression d'un paysage suisse. Un échange intensif a permis de peaufiner tous les détails. Parmi les personnages, on trouve une guitariste, un trompettiste et un accordéoniste schwyzois afin de représenter une partie de la diversité musicale. Sur les maisons figure le nom des plus grands/des clients/tes de SUISA: des diffuseurs et des organisateurs de concerts. Cerise sur le gâteau: le logo du copyright sur un toit.

Il fallait encore régler la question de la musique. SUISA avait déjà mandaté le rappeur bernois Greis afin de composer une chanson à l'occasion du centenaire, jingle inclus. [www.blog.suisa.ch/fr/une-chanson-suisa-a-loccasion-de-son-100e-anniversaire](http://www.blog.suisa.ch/fr/une-chanson-suisa-a-loccasion-de-son-100e-anniversaire) Pour Greis et son équipe de production, il ne restait plus qu'à créer une version instrumentale de 16 secondes du morceau multilingue « Anthem 2023 ». En collaboration avec les graphistes, les pistes de différents instruments ont été ajustées afin que leur entrée corresponde exactement à l'arrivée de la guitariste, de l'accordéoniste schwyzois et du trompettiste.

L'animation du timbre SUISA à CHF 1.10 montre d'abord un paysage avec des nuages sur un ciel bleu, où des notes se font entendre. Surgit alors une rangée de maisons formant une rue au milieu de laquelle une femme en robe estivale danse au rythme de la musique que jouent trois musiciennes et musiciens. Pour finir, les lettres S - U - I - S - A s'élèvent en même temps qu'elles sont chantées.

La remise officielle du timbre par La Poste Suisse au CEO de SUISA Andreas Wegelin aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à l'occasion de l'attribution du prix Walo dans le studio de la SRF à Zurich.

[www.postshop.ch/suisa](http://www.postshop.ch/suisa)

## « Say it with lyrics »: set de cartes postales

Une carte postale accompagnera également le timbre: à peine La Poste Suisse avait-elle accepté la requête de SUISA concernant son timbre spécial que nous est venu l'idée d'une distribution de cartes postales arborant une sélection de 30 extraits de chansons particulièrement poignants et représentant toute la diversité musicale de la Suisse.

Les paroliers/ères vivent hélas souvent dans l'ombre alors que les textes habilement rimés, avec des messages forts, confèrent puissance et émotions aux chansons qui restent ensuite dans nos mémoires.

SUISA remercie tous/tes les auteurs/trices et les éditeurs/trices pour la publication des extraits de textes qui ont permis cette distribution d'anniversaire extraordinaire.





#SUISA100

# Une chanson SUISA à l'occasion de son 100e anniversaire

En collaboration avec d'autres auteurs et sur mandat de SUISA, le rappeur Greis a composé une chanson d'anniversaire. Ce morceau multilingue intitulé «Anthem 2023» accompagnera la coopérative tout au long de l'année. Dans le cadre d'une interview, Greis nous en dit plus sur le processus de création et sur l'histoire autour de la chanson.

INTERVIEW PAR Erika Weibel

**C'est toi qui as composé la chanson du centenaire de SUISA. Comment est-ce que tu t'y es pris ?**

Greis : En général, pour ce type de chansons, je dois d'abord faire pas mal de recherches. Mais cette fois, c'était différent parce que je connais SUISA. Parce que je connais beaucoup de personnes qui travaillent ici. Parce que j'anime avec SUISA des ateliers sur le droit d'auteur depuis plus de 20 ans. Être ensemble sur le terrain, dans les écoles de toute la Suisse, depuis plusieurs décennies, ça crée du lien.

**La première version de cette chanson, tu l'as écrite en 2015, pour un événement destiné aux collaborateurs de SUISA. Ça a été difficile de reprendre cette ébauche et d'en faire une «chanson anniversaire» ?**

D'un côté, ça a facilité le travail. Parce que j'avais déjà trouvé l'intonation musicale. J'ai pu peaufiner la composition sans la contrainte de l'anniversaire ou la pression de la commande. Elle n'aurait pas eu la même légèreté, la même sincérité si j'avais dû commencer de zéro. D'un autre côté, ça n'a pas été simple d'intégrer les nouveaux contenus et les nouvelles idées tout en conservant cette légèreté.

**Une commande d'entreprise pas comme les autres**

**Qu'est-ce qui était important pour toi lorsque tu as créé la chanson ?**

Seal a déclaré un jour : «You need years of effort in music to make it seem effortless». En musique, il faut des années d'efforts pour donner l'impression que l'on y arrive sans ef-

fort. J'ai essayé de créer un titre qui ne ressemble pas à une chanson d'anniversaire ou à une composition pour entreprise lambda.

**À partir de cette chanson, tu as aussi créé un logo sonore pour SUISA. Est-ce que tu as rencontré des difficultés particulières ?**

En Suisse romande et en France, les jingles et les logos sonores sont une partie très importante du paysage audiovisuel. Lors de

mon premier album, j'avais déjà créé mon propre logo sonore. Et à l'époque où je travaillais en agence de communication, j'essayais toujours de refiler des jingles à tout le monde. Et puis, je travaille régulièrement comme voix pour les annonces des magasins et les spots à la radio. C'est comme si j'avais attendu cette commande toute ma vie. Mais faire passer un message en quelques secondes alors que j'ai l'habitude d'avoir toute

une chanson pour ça, c'est un exercice très compliqué.

**En tant que compositeur, tu écris avant tout pour toi et pour d'autres musiciens ou musiciennes. C'était comment de créer une chanson commandée par une entreprise ?**

SUISA n'est pas n'importe quelle entreprise privée, il n'y a pas à avoir honte de collaborer avec elle puisque c'est grâce à cette coo-



Photo : Oliver Moser

Grégoire Vuilleumier a. k. a. Greis rappe en plusieurs langues dans le titre anniversaire «Anthem 2023».

## FÉLICITATIONS



Photo : Maurice Haas / © Diogenes Verlag

Wer in der Schweiz mit Liederschreiben etwas verdienen möchte, braucht dazu drei Dinge: Ideen, Sprachgefühl und die SUISA. Dem Vernehmen nach soll es auch mal ohne die ersten beiden gehen – aber ohne die SUISA geht es nicht.

Charles Lewinsky



Photo : Pat Wettstein

Seit 100 Jahren gibt es euch - und wir brauchen euch noch lange! Als Schützer unserer musikalischen Werke mit allen damit verbundenen Herausforderungen und technischen Entwicklungen. Danke, dass ihr uns den Rücken frei haltet, damit wir uns weiterhin auf das fokussieren können, was unser Beruf ist: Die Musik.

Sina





Photo : Samantha Sonderegger

En septembre 2015, des collaborateurs/trices de SUISA ont joué au Bierhübeli de Berne avec le rappeur Greis une chanson qui paraît à l'occasion du centenaire de la Coopérative sous le nom d' « Anthem 2023 ». Il est possible de l'écouter en scannant le timbre.

### « Anthem 2023 »

Paroles et musique de Greis,  
Kackmusikk, C. Perkins,  
Ben Mühlethaler

La chanson du centenaire est disponible sur [www.suisa100.ch](http://www.suisa100.ch). Ce microsite créé spécialement pour l'occasion est constamment mis à jour avec des informations sur les actions du centenaire, des histoires extraordinaires et des articles sur les 100 ans d'histoire de SUISA. En outre, on y trouve aussi des concours et la possibilité de laisser des messages de sympathie. Une vidéo des paroles pour la chanson a été publiée sur la chaîne Youtube SUISA Music Stories.

perative que les créateurs de musique ont de l'argent dans leurs poches. SUISA travaille pour moi, bien plus que je ne travaille pour elle. Ça change tout quand le rapport est réciproque. Mais ça rend aussi la chose plus compliquée. Les commandes « alimentaires » pour une entreprise lambda, c'est simple, on prend l'argent et on se sent un peu sale. Mais plus tu es impliqué, plus tu as à cœur de faire du bon travail et plus tu te mets la pression aussi.

**Il y a du Greis dans la chanson SUISA? Est-il d'ailleurs possible de conserver son identité artistique lorsque l'on écrit pour une entreprise?**

C'est justement là que devrait résider tout l'intérêt : pouvoir balayer son identité artistique friable pour y intégrer celle d'une

entreprise, bien construite et travaillée. Tu dois trouver un autre ton afin de parler à un public étranger avec une voix elle aussi étrangère. En tant qu'artiste, je passe beaucoup de temps avec moi-même et je me tape souvent sur le système. Je trouve mes pensées nulles et je souffre du syndrome de l'imposteur. Lorsque j'ai l'occasion d'écrire pour une entreprise qui est manifestement moins authentique et sincère que moi, l'effet est quasiment thérapeutique. Malheureusement, ce n'est pas le cas ici puisque je m'identifie à SUISA, je la vois comme un allié. Je ne peux pas me défaire de mon identité artistique ici. C'était donc plus difficile pour moi d'accepter les feedback constructifs parce que j'ai mis une partie de moi dans cette chanson, plus que dans n'importe quelle autre commande.

### À cœur de se donner du mal pour SUISA

**Beaucoup de musiciennes et musiciens ont du mal à écrire des chansons pour les entreprises. On leur reproche souvent d'être des « vendus » quand ils le font. Comment as-tu vécu la chose pour ce projet?**

Comme je l'ai déjà dit, c'était l'opposé ici. J'ai fourni beaucoup d'efforts, voire trop, car cela me tenait à cœur. En faisant ça, on risque de perdre en légèreté et d'être à côté de la plaque. Par chance, j'en avais conscience et j'ai pu compter sur beaucoup de soutien. Mais dans tous les cas, les créateurs de musique devraient toujours faire leur choix avec la plus grande prudence. Par le passé, les problèmes d'argent m'ont poussé à accepter des missions assez gênantes. Lorsqu'ils sont en situation

précaire, de nombreux compositeurs ne peuvent pas se payer le luxe de refuser des commandes. Mais il faut toujours garder à l'esprit l'impact que peut avoir un partenariat sur sa crédibilité.

**En 2023, SUISA célèbre son centenaire. Qu'a-t-elle fait de remarquable en 100 ans d'après toi?**

L'évolution constante des habitudes d'écoute est dans tous les cas un véritable défi. Tu as à peine le temps d'adapter le système aux nouveaux supports et aux nouvelles plateformes musicales qu'il faut déjà tout changer. Le secteur de la musique est tellement dynamique que SUISA évolue en permanence. Rester au fait de ces changements perpétuels, c'est ce qui fait de SUISA un allié remarquable.

### FÉLICITATIONS



Photo : Daniele Baiardi

Tantissimi auguri Suisa! Sei una compagna di avventure fondamentale per noi. Senza di te non saremmo ancora qui a fare sognare la gente con le canzoni che tiriamo fuori dal nostro cassetto dei sogni. Il tuo sostegno fa risuonare tutto e tutti.

Peter Kernel



Photo : DR

An der Suisa schätze ich, dass ich für alle Fälle einen direkten Ansprechpartner habe. Sei es für rechtliche Fragen, komplexe Anmeldungen, Abrechnungen etc.

Und ganz speziell schätze ich das Kommunikationssteam um Erika Weibel, Manuel Leuenberger und Giorgio Tebaldi, mit dem ich zusammen ein internationales Songwriting Camp aufbauen konnte, das Hits wie «She got me» hervorgebracht hat, einheimischen Muskschaffenden den Zugang zur internationalen Musikwelt verschafft und generell das Niveau auf ein nächstes Level gebracht hat.

Pele Loriano



La série web « Louis a capté ! »

# Un coiffeur découvre SUISA

Dans une série web en six épisodes intitulée « Louis a capté ! », le coiffeur Louis découvre l'univers de SUISA. Ce faisant, il comprend comment les manifestations et productions musicales sont organisées, rencontre des personnalités et se rend au siège de SUISA.

TEXTE DE Giorgio Tebaldi

Dès le premier épisode, c'est le drame : une facture SUISA parvient à Louis pour la diffusion de la musique de fond dans son salon « Deux Cheveux ». Le coiffeur n'a pas la moindre idée de ce dont il s'agit. Comment est-ce donc possible ? Louis essaie de trouver des réponses.

Voilà la situation de départ de la série web de SUISA en six épisodes intitulée « Louis a capté ! Qu'est-ce qui se cache véritablement derrière SUISA ». Cette série a pour but d'expliquer ce que fait SUISA de manière simple et divertissante. Joué par Dominik Gysin, l'exubérant Louis, personnage principal, est le propriétaire d'un salon à Berne. Il n'a jamais entendu parler de SUISA et se demande pourquoi on lui envoie une facture à son salon pour de la musique de fond.

Comme Louis, de nombreuses autres entreprises, notamment les plus petites, se trouvent dans la même situation en Suisse. SUISA envoie chaque année près de 40 000 factures à de nouveaux clients potentiels. Il s'agit d'entreprises qui diffusent de la musique de fond pour distraire leurs clients/tes ou leurs collaborateurs/trices et qui ont

besoin d'une licence de SUISA pour cette utilisation. Bon nombre de ces entreprises n'ont jamais entendu parler de SUISA, bien que la Coopérative existe depuis maintenant 100 ans.

## Clients/tes et musiciens/iennes expliquent le rôle de SUISA

C'est précisément la raison qui a motivé le tournage de cette série web à l'occasion du centenaire de SUISA. Celle-ci a été conçue et réalisée par Maybaum Film [www.maybaum.ch](http://www.maybaum.ch). Ce qu'il y a de particulier avec cette série, c'est que ce ne sont pas les collaborateurs/trices de la Coopérative qui expliquent comment SUISA fonctionne, mais bien les clients/tes et les musiciens/iennes. La seule exception est un épisode qui se déroule au siège de SUISA. Et ainsi, au fil de la série, un organisateur de concerts, un co-organisateur d'une fête de village, le producteur de musique Henrik Amschler et les musiciens Marius Bear, Yvan Franel du groupe genevois Stevans et Loco Escrito vont expliquer à Louis ce qu'est SUISA et pourquoi il faut obtenir une licence pour utiliser de la musique en dehors du cadre

privé et payer des redevances de droits d'auteur afin de rémunérer les personnes qui la créent.

## Série web au cœur d'une campagne en ligne

La série web est composée de six épisodes au total, chacun d'une durée de trois à cinq minutes. On y aborde des thèmes tels que les redevances pour les concerts et autres événements, les différents droits pour la création de spots publicitaires (à la radio), la répartition des redevances de droits d'auteur par SUISA et la musique de fond dans les locaux commerciaux.

La série web « Louis a capté ! » fait écho à une campagne en ligne diffusée en parallèle ayant pour but de mieux faire connaître SUISA auprès de sa clientèle (potentielle) et du public. La campagne est réalisée par l'agence suisse de publicité numérique, de marketing et de conseil Attackera [www.attackera.ch](http://www.attackera.ch). Elle est également diffusée sur les réseaux sociaux de SUISA, Instagram, Facebook et LinkedIn.



Photos : Maybaum Film

Le coiffeur Louis, joué par Dominik Gysin, découvre l'univers de SUISA dans une série web en six épisodes.





**Épisode 1 – What the SUISA!?**

Dans le premier épisode, une chose horrible se produit : Louis reçoit la première facture SUISA pour de la musique de fond dans son salon. L'artiste capillaire n'a aucune idée de ce que SUISA lui veut. Est-ce légal ? Louis se met en quête de réponses.



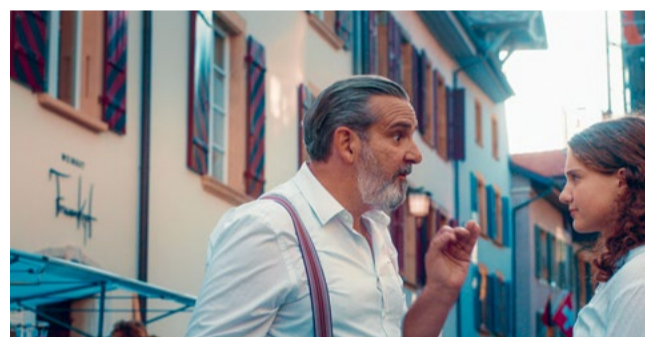
**Épisode 2 – Return on Investment**

Toujours «cette» SUISA ! Louis apprend du propriétaire du club bernois Bierhübeli, un amateur chevronné de musique, comment fonctionne la SUISA lors des concerts, ce qu'est une Hitbox et pourquoi les musiciens et musiciennes ne reçoivent pas seulement un cachet pour les concerts, mais aussi de l'argent de la SUISA. Et qu'en est-il du « Return on Investment » ? La publicitaire rappelle à Louis de produire un spot radio pour relancer ses affaires.



**Épisode 3 – The Radio Spot**

Droits par ci, droits par là – Louis en a plein la tête. Pourtant, il veut juste un spot radio avec de la bonne musique pour son salon de coiffure « Deux Cheveux ». Le producteur Henrik s'occupe de l'enregistrement. Et Loco Escrito fournit le son adéquat pour le spot.



**Épisode 4 – La fête**

Louis a du mal à y croire : la SUISA est aussi présente à la Fête du vin ! Découvrez avec Antoine, le coorganisateur de la fête, pourquoi lui aussi doit payer SUISA. Et Yvan, le nouvel ami de l'ex-femme de Louis, est musicien et heureux d'être rémunéré par SUISA pour son travail.



**Épisode 5 – In the Jungle**

Louis n'y voit toujours pas clair au sujet de SUISA. Avec sa fille Sophie, il essaie de comprendre le fonctionnement de SUISA. Comment cette entreprise fonctionne-t-elle ? Quelle part de l'argent encaissé la SUISA garde-t-elle ? Et les bénéfices sont-ils suffisamment importants pour permettre aux employés de faire la fête ?



**Épisode 6 – Gampel\*en**

Coiffeur contre artiste : avec Marius Bear, Louis tombe sur la mauvaise personne. Le musicien ne trouve pas drôle du tout que Louis ne veuille pas payer pour la musique qu'il diffuse dans son salon de coiffure et le convainc à sa manière. Vous découvrirez dans le sixième et dernier épisode de la série SUISA « Louis a capté ! » pourquoi Louis perd pied et reconnaît la valeur de la musique.

**La série web apparaît sur le site du centenaire de SUISA  
www.suisa100.ch**



#SUISA100

# Des premières à l'occasion du 100<sup>e</sup> Anniversaire de SUI SA

Le Festival Murten Classics présente le 27 août 2023 les créations d'une nouvelle génération de jeunes compositrices et compositeurs suisses.

TEXTE DE Markus Ganz, contributeur invité

L'année dernière, Murten Classics a demandé aux quatre jeunes talents suisses Pascal Bachmann, Joëlle Nager, Théo Rossier et Arsenyi Shkaptsov, d'écrire chacun une composition pour orchestre à cordes, harpe, piano et deux percussions, d'une durée de huit minutes maximum, sur le thème du Festival «Geschichten – Histoires». Les quatre «Young Composers» ont été sélectionnés par le chef d'orchestre Christoph-Mathias Mueller et le «Senior Composer» Daniel Schnyder. Ce dernier accompagne d'ailleurs les «Young Composers» pendant le processus de composition en tant que mentor. Le concert de ces premières aura lieu le dimanche 27 août à 20h00 dans la Cour du château de Morat. Les compositions commandées seront toutes encadrées par une œuvre d'Arcangelo Corelli et d'Ernest Bloch. Le programme sera interprété par le Hilaris Chamber Orchestra, avec la participation d'Isabel Goller (harpe), Kiril Zvegintsov (piano), Jens Ruland (percussions) et João Carlos Pacheco (percussions).

## Libertés d'interprétation

Pascal Bachmann (\*2006) est le plus jeune compositeur sélectionné. En 2020, il a remporté l'une des prestigieuses bourses d'études musicales de l'Eton College (Royaume-Uni), où il poursuit actuellement sa formation académique et musicale. Ce Suisse né à Londres, qui joue du piano, de l'orgue, du violon et de l'alto, dit modestement vouloir devenir com-

positeur un jour. En effet, il a déjà écrit un certain nombre de morceaux, et la montée en puissance de son «Étude Grottesque» est particulièrement impressionnante. Malgré tout, Pascal Bachmann estime qu'il n'a pas encore développé son propre style, mais qu'il est très ouvert et expérimente avec ses influences musicales. Il s'inspire notamment des œuvres d'Olivier Messiaen et de Witold Lutoslawski,



Pascal Bachmann  
Photo: Andrin Bachmann

car il aime composer de la musique aléatoire. D'après lui, le morceau écrit pour le Festival Murten Classics est aussi marqué par la musique aléatoire. Le chef d'orchestre, les musiciens et musiciennes ont une certaine liberté dans l'interprétation du morceau.

## Référence à l'Antiquité grecque

Jusqu'en 2019, Théo Rossier (\*2002) a composé sans avoir de formation dans ce domaine.

Après avoir suivi des cours d'harmonie, le cornettiste et trompettiste vaudois écrit le morceau «Celui qui chuchotait dans les ténèbres» enregistré par l'Orchestre de Chambre de Lausanne en 2021. En 2022, il remporte le premier prix du concours européen de composition pour brass bands, avec son morceau «Stendhal's Syndrome». Depuis l'automne dernier, Théo Rossier étudie la composition avec Xavier



Théo Rossier  
Photo: Laurent Rossier

Dayer à la Haute école des Arts de Berne. Il dit aimer la musique de compositeurs comme Olivier Messiaen et Igor Strawinsky mais trouve aussi incroyable l'œuvre de Jean-Sébastien Bach. En accord avec le thème du Festival «Geschichten – Histoires», il a composé pour Murten Classics un morceau en référence à l'Antiquité grecque. Il affirme s'être laissé inspirer par cette grande époque, notamment par la figure hybride mythologique qu'est le satyre.

## La plus grande histoire de l'Homme

Joëlle Nager (\*2000) est en dernière année du programme de master au Berklee College of Music et a déjà terminé sa formation de compositrice de musique de film et celle de cheffe d'orchestre à l'Université de West London. La bande-son subliminale du court-métrage «EGO» (2022), primée deux fois dans la catégorie «Best Score» (FilmCon Awards et Mon-



Joëlle Nager  
Photo: DR

thly Indie Shorts), montre d'ailleurs à quel point la Bâloise compose déjà avec subtilité. Elle dit s'être réjouie de cette commande de Murten Classics pour de la musique de concert, car sa formation est principalement axée sur la musique de film. Joëlle Nager, dont l'instrument principal est le piano, mais qui a aussi appris le chant classique, explique que la constellation d'instruments d'un orchestre à cordes, constellation nouvelle pour elle, est

## FÉLICITATIONS



Photo: Peter Rauch

Danke SUI SA und Happy Birthday!

Die SUI SA ist nun seit 20 Jahren mein treuer Begleiter. Meine Lieder sind meine Arbeit und ein wenig wie meine Kinder. 298 Werke habe ich in den letzten 20 Jahren veröffentlicht. Sobald ein Song wirklich fertig und ready ist, muss das Lied alleine zur Schule, auf dem Pausenhof zurecht kommen und Freunde finden. Die SUI SA ist wie ein grosser Bruder und passt auf, wenn ich nicht da bin. Ich schreibe meine Texte, Melodien und Musik, aber auch sehr oft entstehen Lieder mit vielen Menschen zusammen. Die SUI SA schaut, dass niemand vergessen wird und das wichtigste Recht nie vergessen wir. Das Urheberrecht. Wenn irgendwo Musik läuft und Menschen dazu Spass haben und Geld ausgeben, ist die SUI SA da und kämpft für den Komponisten. Die SUI SA fordert den Lohn ein den man sonst vergessen und unterschlagen

würde wenn Musik aus Lautsprechern, Radios oder Konzertboxen die Welt beschallt. «Aber die Musiker kriegen an den Konzerten doch bereits eine Gage?» Ja das ist richtig, aber was ist mit den Menschen die den Song geschrieben haben und nicht auf der Bühne stehen? Genau um diese Menschen geht es.

In einer Zeit, in welcher niemand mehr Geld ausgibt um Musik zu konsumieren und die Songwriter und Produzenten die allerletzten sind in der Nahrungskette einer komplett gebeutelten Industrie, ist die SUI SA so wertvoll und essentiell wie nie zuvor. Ohne sie könnten die Schreiber nicht leben und ohne Schreiber keine Lieder und ohne Lieder keine Musik.

Seven



Photo: Christian Sentil

Gratulation zu 100 Jahren SUI SA!

Gegründet, um Mudsikdosen zu lizenzieren, ermächtigt uns die Genossenschaft noch heute, selbständig unternehmerisch tätig zu sein und unsere Kreativität auch im digitalen Zeitalter weiter wertzuschätzen und zu schützen. Für «Alperose» gilt wie für «Ricola» konsequenterweise - wer hat's erfunden? Komponist\*innen leben nicht von Ideen und der Kunst alleine sondern von deren Resonanz und korrekter Bezahlung.

Die SUI SA ist eine faire und konsequente Schiedsrichterin auf dem hart umkämpften Feld des internationalen Musikbusiness. Wir sollten ihr Sorge tragen und sie auch die nächsten 100 Jahre wach weiterentwickeln.

Nik Bärtsch



également un beau défi. Avec le titre « Between Life and Death », elle fait référence au thème du Festival « Geschichten – Histoires », car pour elle, la vie est la plus grande histoire que l'on puisse avoir en tant qu'être humain.

**Un Perpetuum Mobile bien sonore**

Arseniy Shkaptsov est le plus âgé des jeunes talents sélectionnés. Né à Moscou en 1993, il



Arseniy Shkaptsov  
Photo : DR



Photo : Willi Piller

Le concert organisé pour le jubilé des 100 ans de SUIISA pendant le Festival Murten Classics 2023 présentera les premières des œuvres des « Young Composers » et aura lieu par beau temps dans la Cour idyllique du château.

est arrivé en Suisse en 2011 et y a complété sa formation de bassoniste et de chef d'orchestre. Il est également directeur artistique du United Soloists Orchestra et dirige souvent en tant que chef d'orchestre invité, mais il joue aussi du jazz et de la musique brésilienne. Il explique que tout cela, y compris son parcours personnel, influence naturellement la musique qu'il compose. Il dit ainsi faire référence

à son cadre de vie au Tessin avec le morceau « C'era una volta in Ticino » composé pour le Festival Murten Classics. D'après lui, cette musique est très mélodique et rythmique, agissant comme une sorte de mouvement perpétuel. Elle représente le mouvement des gens qui prennent le train au Tessin et qui vont à la montagne; mais il y aura également un deuxième thème représentant le paysage, le lac et

la montagne. Il s'agit, pour lui, de musique à programme. Il explique que son morceau a probablement une tonalité un peu folklorique et est également influencé par la musique minimaliste.

Des textes détaillés sur les quatre jeunes talents et leurs compositions seront publiés ultérieurement sur *SUISAblog.ch* jusqu'à la première représentation.

Billets en vente à partir du 1<sup>er</sup> juin et pour plus d'infos : [www.murtenclassics.ch](http://www.murtenclassics.ch)

FÉLICITATIONS



Photo : Daniel Intarnger

Cordialas gratulaziuns a la SUIISA!  
Seit 100 Jahren schützt die SUIISA die Rechte der Urheber\*Innen und unterstützt uns komponierenden Musiker\*Innen mit Rat und Tat. Der Rechtsdienst der SUIISA hat mich in den 42 Jahren Mitgliedschaft schon mehrfach kompetent beraten. Ich bin George Gruntz bis heute dankbar, dass er mich in meinen Anfängen als Singer Songwriterin darauf hingewiesen hat, unbedingt der SUIISA beizutreten! 2023 ist auch für mich ein Jubiläumsjahr: «50 Jahre live on stage» und mittlerweile bin ich SUIISA Rentnerin. Den jährlich wiederkehrenden Obulus weiss ich sehr zu schätzen, auch wenn dieser kein Ruhekissen ist und ich weiter musikalisch tätig bleibe. Im Bereich

Digitalisierung ist es dringend notwendig, das Urheberrechtsgesetz fair anzupassen. Ich wünsche der SUIISA unbeirrtes Verhandlungsgeschick mit den digitalen Global Players!  
Cordialas gratulaziuns den Gründer\*Innen sowie der aktuellen SUIISA Gesellschaft!

Da cor, Corin Curschellas

VOYAGE DANS LE TEMPS



**CHF 137 millions**

La hausse des recettes (après déduction des frais) se traduit aussi par des montants de répartition plus élevés – 137 millions de francs en 2019, année record. Aujourd'hui, sur 100 francs encaissés, SUIISA peut répartir 87 francs aux auteurs et aux éditeurs. La déduction de frais s'élève ainsi en moyenne à 13%.



Hasan Nakhleh

# Des grooves internationaux pour plus de tolérance

Le Bernois Hasan Nakhleh, qui forme avec son frère Rami le duo TootArd, associe musique de danse internationale et héritage culturel arabe. Grâce à la contribution « Get Going! », il a maintenant le temps et l'espace nécessaires pour aborder cette union entre Orient et Occident de manière approfondie.

TEXTE DE Rudolf Amstutz, contributeur invité



Photo : Hasan Nakhleh

Durant cet entretien, Hasan Nakhleh ne tarit pas d'éloges pour Berne, louant notamment sa beauté et le calme qu'il y a trouvé. Il vit depuis 2014 dans la ville fédérale; c'est l'amour qui l'a mené jusqu'en Suisse. Il a obtenu le passeport rouge à croix blanche en 2021. Pour quelqu'un qui a grandi sur le plateau du Golan, ce n'est pas rien. Dans ce territoire annexé par Israël, la population arabe est de facto apatride. « Golan est une patrie qui n'en est pas une. Quant à Berne, c'est un endroit qui se trouve bien loin de ma terre natale », relate Hasan Nakhleh.

C'est dans ces tensions que ce jeune homme de 35 ans puise sa créativité musicale. Avec son frère Rami, il fait de la musique depuis son enfance. Plus tard, ils ont formé un groupe, avec lequel ils se sont produits dans des clubs locaux, et ont pris le nom de TootArd. Hasan rit, car ce mot signifie « fraises » en arabe. « Nous ne voulions pas être soupçonnés de diffuser des messages politiques dans nos textes. «Fraises» nous semblait donc être un nom assez inoffensif. »

Le duo a déjà produit trois albums. Ils ont nommé leur deuxième opus d'après le nom du document qu'ils ont reçu à la place d'un passeport: « Laisser passer ». « Nous avons ainsi pu quitter le plateau du Golan mais pour voyager à l'étranger, nous devions toujours faire des demandes de visa fastidieuses. »

Avec la nationalité suisse, il peut à présent voyager où il le souhaite sans problème. Alors qu'Hasan apprécie le calme de Berne pour effectuer son travail, son frère Rami est resté

dans son village natal. « Cela n'entrave pas notre collaboration », affirme-t-il. Rami se charge des beats et Hasan du reste, y compris des paroles. Comme le titre de leur dernier album, « Migrant Birds », l'évoque, ils souhaitent diffuser dans le monde, tels des oiseaux mi-

grateurs, leur musique de danse contagieuse aux beats hypnotisants, aux mélodies arabes et orientales et aux paroles poétiques empreintes de critiques envers la société.

« Je souhaite perfectionner ce que nous avons commencé avec notre dernier album », explique-t-il, c'est-à-dire créer une musique de danse internationale, qui peut être comprise partout dans le monde, mais qui ne renie pas non plus ses origines. Grâce à la contribution « Get Going! », il a désormais le temps, entre autres, de reprogrammer ses synthétiseurs analogiques et numériques afin de pouvoir jouer des quarts de ton. « Ces quarts de ton font partie intégrante du système tonal arabe, mais ne peuvent pas être produits par des instruments à clavier. J'utilise donc des boîtes d'accord, qui communiquent avec les instruments via le MIDI. Il est ainsi possible de modifier l'accordage des synthétiseurs. » En tant que compositeur, son défi consiste à trouver le bon équilibre entre l'Orient et l'Occident, entre son héritage culturel et le monde dans lequel il vit et travaille à présent.

Hasan Nakhleh décrit ainsi les expériences qu'il vit avec son frère à chacun de leurs concerts, que ce soit en Suisse, à

Londres, à Toronto, à Tokyo ou au Caire: « Des personnes d'origines très diverses viennent à nos concerts pour danser. Cela promeut la tolérance, car la musique en général a un effet rassembleur. De plus, nous éliminons ainsi certains stéréotypes car nous intégrons l'héritage culturel arabe à une musique contemporaine. »

À cet effet, la contribution « Get Going! » est « la meilleure forme de soutien que l'on puisse recevoir », affirme-t-il. « Lorsque les artistes bénéficient d'une liberté financière, les résultats sont toujours là. » En outre, le fait que ce coup de pouce financier ne soit lié à aucun résultat concret constitue, d'après lui, une motivation supplémentaire: « Il n'y a aucune contrainte extérieure, je n'ai pas d'obligations. Je me pose donc la question: est-ce que cela me plaît? » Avec « Get Going! », souligne-t-il en conclusion, il se voit octroyer une confiance en tant qu'artiste. Pour lui, c'est quelque chose de tout à fait exceptionnel. « Rien que cet aspect est une obligation suffisante pour réaliser quelque chose de bien. »

[www.tootard.com](http://www.tootard.com)

## « Get Going! », une offre de soutien de la FONDATION SUISA, existe depuis 2018.

Cette nouvelle forme de contribution à la création permet de financer des processus créatifs et artistiques qui se situent hors des catégories usuelles. Chaque mois, nous présentons l'une ou l'un des bénéficiaires des contributions « Get Going! » 2022.

## FÉLICITATIONS



Photo : Peter Hummel

Liebe SUISA

Wir haben zusammen Vieles erlebt – in über 60 Jahren als Mitglied – In den 15 Jahren im Vorstand – bei der Gründung der Stiftung für Musik – und jetzt als glücklicher Pensionär, der ohne die Rente nicht über die Runden käme.

Ich habe die Kämpfe um die bessere Anerkennung der Jazzmusik aktiv miterlebt, die Auseinandersetzungen über Werbemusik – und durch alle diese Diskussionen habe ich das grosse Engagement von Mitarbeitenden und Direktion für die gerechte Entschädigung der Komponierenden hoch schätzen gelernt. Gerade in dieser Zeit ist die SUISA eines der wenigen Bollwerke gegen die Entwertung der Musik durch die Streaming-Industrie.

Bitte macht so weiter!

Bruno Spoerri  
Musiker, noch nicht ganz im Ruhestand



Simone Felber

# Danser et chanter pour la vie, avec et contre la mort

La chanteuse Simone Felber s'implique dans de nombreux projets afin de moderniser la musique folklorique suisse. La contribution « Get Going ! » qu'elle a obtenue lui permettra de donner une nouvelle vie à la danse macabre.

TEXTE DE Rudolf Amstutz, contributeur invité

Elle ne s'est intéressée à la musique folklorique que tardivement, lorsqu'elle effectuait ses études à la Haute école de musique de Lucerne. Elle y a rencontré le joueur d'accordéon schwyzois Adrian Würsch et le contrebassiste Pirmin Huber, avec lesquels elle forme actuellement le trio « Simone Felbers iheimisch ». Auparavant, elle évoluait surtout dans le domaine de la musique classique. Sa participation au chœur « molto cantabile », consacré à la musique contemporaine, l'a beaucoup marquée. Citadine amoureuse de la nature, la Lucernoise a découvert dans la musique folklorique quelque chose qui lui a beaucoup plu : « Dans la musique, nous visons toujours la perfection. Alors que la musique classique exige de concevoir un son parfait, le jazz et la musique folklorique permettent de trouver son propre son. »

Pour elle, son propre son se manifeste non seulement au sein du trio « Simone Felbers iheimisch », mais aussi dans de nombreux autres projets, comme le quatuor féminin « famm » ou le chœur « Echo vom Eierstock », dont elle est la cheffe. Pour cette mezzo-soprano de formation, il ne s'agit pas simplement de pouvoir s'exprimer de façon très moderne au moyen du chant non verbal et du yodel, mais aussi, en tant que trentenaire, de faire part du point de vue de sa génération. La Suisse d'aujourd'hui, multiculturelle et urbaine, est confrontée à des problèmes sociétaux, sociaux et politiques, alors qu'en même temps, la nature se rebelle et constitue un défi climatique aux lieux d'origine de la musique folklorique. Simone Felber souhaite que sa musique reflète tous ces éléments, car elle reproche à la musique folklorique d'ignorer trop souvent le quoti-

dien. « La musique folklorique me fait parfois penser à une brochure en papier glacé », déclare-t-elle avant d'ajouter : « Moi, en revanche, je préfère le papier recyclé. »

Elle s'est associée au pianiste de jazz Lukas Gernet pour son dernier projet, « hedi drescht », dans le cadre duquel ils abordent ensemble le thème de la patrie et mettent en

musique ce que celle-ci représente au moyen d'un véritable kaléidoscope musical qui oscille entre classique, yodel et jazz. Sur scène, le recueil de chansons « äinigermasse dehäi » se transforme en une performance audiovisuelle interdisciplinaire grâce à la collaboration avec le collectif de théâtre « Fetter Vetter & Oma Hommage », le vi-

déaste Jules Claude Gisler et le metteur en scène Stephan Q. Eberhard.

Pour son projet « Get Going ! », Simone Felber franchit une étape supplémentaire et aborde le thème de la mort, auquel elle a été confrontée récemment en raison de la perte de plusieurs proches. La danse macabre la fascine tout particulièrement. Mais qui donc effectue cette danse ? Dans la musique folklorique, il existe ce qu'on appelle le « Tänzli », ou musique de danse traditionnelle : les vivants dansent-ils sans jamais penser à la mort ou pour célébrer la vie avant la mort ? Ou est-ce plutôt la mort qui danse, comme sur les motifs baroques que l'on peut admirer sur le pont Spreuerbrücke de Lucerne, la ville natale de Simone Felber ? Ou encore les personnes mourantes, qui se rendent dans l'au-delà en dansant ? Simone Felber se penche sur ces questions depuis longtemps déjà. « Dans de nombreuses cultures, la vie et la mort forment un cycle, alors que dans la nôtre, l'existence est perçue comme linéaire », explique-t-elle. « J'aimerais que ce sentiment paralysant qui nous envahi face à la mort se transforme en un mouvement qui peut nous en faire sortir. »

Elle ne sait pas encore la forme exacte que prendra son projet. « Je penche plutôt pour une installation sonore et visuelle qui permettrait aux gens de se confronter de manière individuelle à ce thème dans un cadre intime. » La contribution « Get Going ! », souligne-t-elle, lui donne la liberté et la sécurité de mener à bien ce projet sans stress et sans devoir faire de trop grands compromis.

[www.simonefelber.ch](http://www.simonefelber.ch)

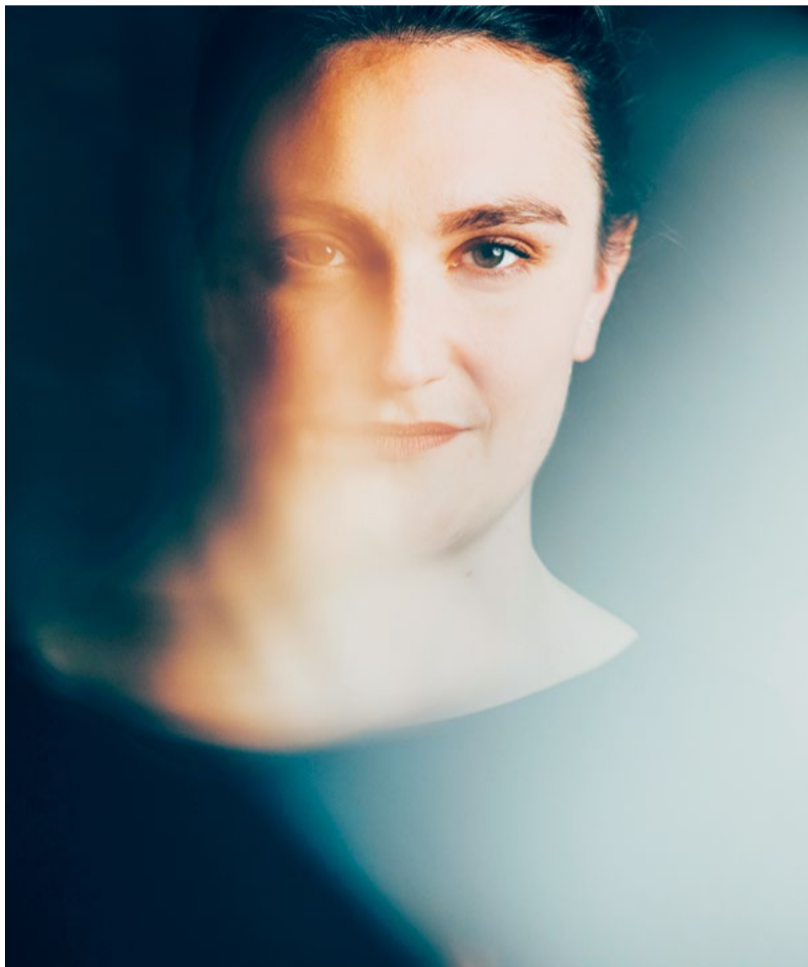


Photo: Christian Felber

## FÉLICITATIONS

In einer Branche, wo alles dauernd in Bewegung ist, wo Freude und Frust zum Alltag gehören, wo das Ringen um Aufmerksamkeit, Anerkennung und ein gesichertes Einkommen ein täglicher Kraftakt ist, bringt die SUIISA Ruhe und Stabilität hinein. Und das seit 100 Jahren. Ich wünsche der alten Dame zum Geburtstag ewiges Leben.

Gustav



Photo: Sebastian Magnani

## VOYAGE DANS LE TEMPS



### Création d'une Fondation pour la musique

Lors de l'Assemblée générale de SUIISA de 1987, le compositeur et auteur Michel Bühler a lancé l'idée d'une structure centrale pour soutenir la musique. Cette intervention a conduit à la création en 1989 de la « Fondation SUIISA pour la musique », aujourd'hui FONDATION SUIISA. Elle a son siège dans la « Maison de la musique » à Lausanne.

La Fondation a pour but d'encourager la création musicale suisse et liechtensteinoise actuelle dans tous les genres. Elle est financée par 2,5% des recettes de SUIISA provenant des droits d'exécution et d'émission en Suisse et au Liechtenstein. Chaque année, la FONDATION SUIISA alloue environ 2,5 millions de francs suisses à des projets, des bourses et d'autres activités.



## Information spéciale

# La dernière édition papier du SUISAinfo

Après la parution du numéro Anniversaire de juin 2023, l'édition papier du SUISAinfo sera supprimée. Le SUISAblog et les autres canaux en ligne de SUISA feront office d'informations pour les membres SUISA, avec une offre plus riche que celle proposée par la version papier.

TEXTE DE Manu Leuenberger

Le SUISAblog a été lancé en juillet 2013. Trois ans auparavant, un sondage représentatif mené auprès des sociétaires et des mandants sur la communication de SUISA avait été à l'origine de l'introduction d'un blog d'entreprise. Plus de la moitié des personnes interrogées avaient alors indiqué s'informer sur SUISA principalement via Internet; environ 42% s'étaient prononcés favorables au remplacement du SUISAinfo par une Newsletter électronique.

Le souhait a été exaucé avec le SUISAblog: plus de 400 articles ont été publiés sur le blog au cours de la décennie qui a suivi sa mise en ligne. Parmi eux figurent des articles comportant des conseils et astuces sur le droit d'auteur, des actualités issues de l'entreprise et en lien avec celle-ci, ainsi que des chroniques et des portraits issus du monde de la musique en lien direct avec un engagement de SUISA ou de la FONDATION SUISA. Le tout agrémenté de photos, de graphiques, de vidéos ou de liens vers d'autres sources d'informations sur Internet. En outre, une rubrique intitulée «Utilisation de musique» propose des articles spécialisés et des explications sur les octrois de licences destinés spécifiquement à la clientèle de SUISA.

Comme pour la parution de la version papier du SUISAinfo, les abonnés/es à la Newsletter électronique SUISAinfo ont été informés/es par e-mail de la parution de nouveaux articles sur le blog, à raison de trois fois par an. Alors que le nombre d'abonnements par e-mail a fortement augmenté au fil des ans, le tirage de l'édition papier a constamment diminué, passant de 20 600 exemplaires en 2010 à 9300 dernièrement. La baisse du tirage a un impact direct sur le calcul des coûts du produit imprimé, le coût de fabrication restant le même à bien des égards, indépendamment du nombre d'exemplaires imprimés.

Ainsi, pour l'édition de juin 2022, les coûts ont augmenté d'environ CHF 2.50 par exemplaire imprimé, uniquement en raison des frais de production externes.

Durant la crise du coronavirus, les contraintes financières ont incité la Direction à ne publier qu'une seule version papier du SUISAinfo, qui paraissait normalement trois fois par an, dans le cadre de mesures de restrictions budgétaires. Les abonnés/es à l'édition papier ont reçu la Newsletter électronique à la place des numéros non publiés. La suppression du magazine imprimé a entraîné une augmentation significative des accès au SUISAblog, où les articles peuvent être consultés rapidement et depuis n'importe quel lieu. Les autres canaux en ligne de SUISA ont également été davantage utilisés, aussi bien le site de SUISA que les «SUISA Music Stories» accessibles sur les réseaux sociaux.

La volonté et la disposition visible des abonnés/es à se tenir au courant de l'actualité en ligne de manière encore plus dynamique ont facilité la décision d'abandonner le magazine papier du SUISAinfo. Les informations écrites destinées aux membres ont une histoire mouvementée: les fonds de la Bibliothèque Nationale Suisse abritent les «Suisa-Mitteilungen» / «Suisa informations» depuis 1959. À l'époque, celles-ci étaient envoyées en supplément à la Revue musicale suisse. Au cours des dernières décennies, la «Lettre d'info» est devenue SUISAinfo et a pris différentes formes, comme on peut le voir sur la photo. Elle est désormais remplacée par le blog numérique.

Ce remplacement est intervenu après une refonte complète et approfondie du SUISAblog, qui a été mise en ligne en janvier 2023, au début de l'année Anniversaire de SUISA. Tous les articles publiés au cours des dix der-



Photo: LikeBerry AG

De la lettre d'info à SUISAinfo, le journal des membres a paru sous différentes formes depuis les années 1990 et est désormais remplacé par le SUISAblog.

nières années sont toujours disponibles. Outre la refonte du design, des améliorations fonctionnelles ont également été apportées. On citera notamment l'ajout d'une fonction de recherche complète, une amélioration des options linguistiques, un meilleur accès à des articles complémentaires ou traitant de su-

jets connexes et, enfin, la mise à disposition d'une fonction d'impression modernisée, permettant d'imprimer sur papier les textes d'information de SUISA en vertu du principe «Print at home». Les anciens/nes abonnés/es à l'édition papier recevront à l'avenir la Newsletter électronique.

## VOYAGE DANS LE TEMPS

## Mint et SUISA Digital Licensing: une étape importante pour l'avenir

Le principe de la gestion territoriale des droits ne s'applique pas à l'utilisation de la musique en ligne. L'octroi de licences pour l'utilisation de musique en ligne implique en outre que les sociétés de gestion collective disposent des processus et de l'infrastructure informatique appropriés. De nombreuses sociétés, y compris parmi les plus grandes, ont donc commencé à collaborer en ce domaine et ont créé des «hubs» pour l'octroi de licences.

Depuis 2006, SUISA a investi dans le développement de son informatique afin de pouvoir traiter les grandes quantités de données provenant des plateformes en ligne. Elle était donc bien préparée pour concurrencer les sociétés internationales évoquées. La joint venture Mint Digital a été créée en 2017 avec la société américaine de gestion de droits musicaux SESAC. L'entreprise est responsable de la facturation et

de l'administration des activités de licences transnationales avec les prestataires online. L'octroi de licences pour les plateformes internationales de musique en ligne est assuré par la filiale SUISA Digital Licensing, créée la même année et basée au Liechtenstein.

## IMPRESSUM

Edition SUISA, Coopérative des auteurs et éditeurs de musique

**Rédacteur en chef** Manu Leuenberger (lem)  
**Comité de rédaction** Rudolf Amstutz, Markus Ganz, Stefan Künzli, Noah Martin (nom), Regula Obi (rob), Vincent Salvadé (vs), Giorgio Tebaldi (gt), Andreas Wegelin (aw), Erika Weibel (eri)  
**Traductions** Supertext AG

**Design** LikeBerry AG, Zürich  
**Impression** Schellenberg Druck AG, Pfäffikon ZH  
**Tirage** 9500 ex.

SUISA Bellariastrasse 82, Postfach, CH-8038 Zürich  
 SUISA Av. du Grammont 11bis, CH-1007 Lausanne  
 SUISA Via Cattedrale 4, CH-6900 Lugano

suisa100.ch | www.suisa.ch | www.suisablog.ch

# SUISA 100